Département de science politique
UFR Textes & Sociétés
Université Paris 8

MASTER DE SCIENCE POLITIQUE

Année universitaire 2025 – 2026

- **Parcours A :** Diversités & discriminations
- **Parcours B :** Politique transnationale & mondialisations
- **Parcours C :** Culture & politique : Arts, mots, images
- **Parcours D :** Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien*

© Banksy - *Rage, the Flower Thrower*, 2003.

Département de science politique, Université Paris 8, 2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis
master-scpo@univ-paris8.fr - tel. +33 (0)1 49 40 70 75

Table des matières

DATES À RETENIR – RENTRÉE 2025-2026 ---- 3

I. PRÉSENTATION DU MASTER DE SCIENCE POLITIQUE ---- 5

PARCOURS A « DIVERSITÉS & DISCRIMINATIONS » ---- 6
PARCOURS B « POLITIQUE TRANSNATIONALE & MONDIALISATIONS » ---- 7
PARCOURS C « CULTURE ET POLITIQUE : MOTS, IMAGES, THÉORIES » ---- 8
PARCOURS D « SCIENCES SOCIALES ET CULTURELLES / *SOZIOKULTURELLE STUDIEN* » ---- 9
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS ---- 10
EQUIPE ENSEIGNANTE (TITULAIRES) ---- 11
DOMAINES DE SPÉCIALITÉS DES ENSEIGNANT·E·S-CHERCHEURS·EUSES ---- 12

II. ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ ---- 17

LES COURS (EC) ---- 19
LES MÉMOIRES ---- 22

III. PROCÉDURE DE VALIDATION DU DIPLÔME ---- 24

LOGICIELS ET INTERFACES ---- 26
SAISIE DES NOTES, CALCUL DES MOYENNES ET COMPENSATIONS ---- 27
QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME ? ---- 31
TÉLÉCHARGEMENT DES RELEVÉS DE NOTES ---- 32
RENONCIATION ---- 33

IV. STATUT D'ÉTUDIANT·E SALARIÉ·E ---- 34

V. AVERTISSEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT, L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA FRAUDE ---- 35

CHARTE D'USAGE DES MODÈLES D'IA GÉNÉRATIVES DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE ---- 36

VI. VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ---- 38

VII – ETUDIANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP ---- 40

VIII. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS ---- 41

MASTER 1 ---- 42
MASTER 2 ---- 49
PRÉSENTATION D'EC HORS DÉPARTEMENT ---- 54

VIII. MAQUETTE SYNTHÉTIQUE ---- 64

DATES À RETENIR – RENTRÉE 2025-2026

Master 1 - Journée de rentrée : Lundi 15 septembre 2025

- 14h-16h - salle B235 : Réunion de rentrée pour les étudiant.es des parcours A, B et C
- 16h-18h - salle B235 : Réunion de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles

Master 2 - Réunions de rentrée : Lundi 15 septembre 2025

- 16h-18h - salle C025 : pour les étudiant.es des parcours A, B et C
- 16h-18h - en hybride : pour les étudiant.es du bi-diplôme (parcours D)

Début des cours (M1 ET M2)
Lundi 22 septembre 2025

Semaine du 27 octobre 2025 : pause pédagogique pour l'ensemble de l'UFR, à l'exception d'éventuels cours intensifs

Semaine du 15 décembre 2025 : semaine de partiels finaux S1, session 1

Semaine du 5 janvier 2026 : 13e et dernière semaine de cours (derniers partiels / correction et consultation des copies / évaluation des cours...)

Semaines du 12 au 24 janvier 2026 : cours intensifs

Semaine du 26 janvier 2026 : début du second semestre

Semaine du 23 au 28 février 2026 : pause pédagogique pour l'ensemble de l'UFR, à l'exception d'éventuels cours intensifs

Du 18 avril au 26 avril 2026 : fermeture de l'université

Du 2 au 9 mai 2026 : semaine de partiels finaux S2, session 1 (attention aux examens reportés/anticipés pour les cours ayant lieu le vendredi (vendredi 1er et 8 mai)

Semaine du 1er au 6 juin 2026 : Session 2 des examens du S1

Semaine du 8 au 13 juin 2026 : Session 2 des examens du S2

POUR LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES QUOTIDIENNES

(Emplois du temps, examens, absences…)

Reportez-vous au blog du secrétariat,
en particulier avant tout déplacement à l'université

http://sciencepoparis8.hautetfort.com

POUR DES INFORMATIONS PLUS GÉNÉRALES SUR LE DÉPARTEMENT

(Organisation générale de la scolarité, équipe enseignante…)

Reportez-vous au site du département

www.science-politique.univ-paris8.fr/

Une version à jour de cette brochure est disponible en permanence sur le blog et/ou sur le site.
C'est elle qui fait foi.

Adresse email étudiante

Une adresse électronique « @univ-paris8.fr » est créée pour tout·e étudiant·e administrativement inscrit. Elle sera nécessaire pour l'inscription pédagogique et susceptible d'être utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant·e·s. Il est donc demandé à tous les étudiant·e·s de consulter régulièrement ce compte de messagerie électronique et de créer une signature automatique dans laquelle vous renseignerez votre numéro d'étudiant·e·s ainsi que votre parcours.

Aucun mail ne doit être envoyé aux enseignant·e·s depuis une adresse personnelle, au risque de ne recevoir aucune réponse. Il est demandé à chaque étudiant·e de consulter très régulièrement leur compte de messagerie électronique Paris 8.

Démarche pour inclure automatiquement une signature à vos mails :

- Se connecter aux emails (sur votre boîte Paris 8 « Zimbra »)
- Cliquer sur l'onglet « Préférence »
- Cliquer sur l'onglet « Signature »
- Inscrire la signature sur le modèle suivant : Prénom NOM - Niveau d'études et diplôme précis - Numéro d'étudiant.e - Numéro de téléphone
- Position de la signature : cliquer sur l'option au-dessus du mail inclus si cela n'est pas déjà coché
- Puis cliquer sur « enregistrer » en haut à gauche. Ainsi votre signature apparaîtra automatiquement à chaque email envoyé.

I. PRÉSENTATION DU MASTER DE SCIENCE POLITIQUE

À la rentrée universitaire 2025-2026, le département de science politique de l'Université Paris 8 propose un **Master** comportant quatre parcours distincts : « **Diversités & discriminations »**, « **Politique transnationale & mondialisations** », « **Culture & politique : mots, images, théories** » et enfin « **Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien*** ».

Ce Master repose sur des enseignements dans des domaines dits « émergents » de la science politique : relations internationales, théorie politique, action publique et sociologie de la culture. Il donne aux étudiant·e·s les outils théoriques pour analyser les inégalités qui structurent nos sociétés, dans un monde de plus en plus mondialisé. Qu'il s'agisse de désamorcer les tensions ou les phénomènes d'exclusion issus des discriminations (sociale, raciale, sexuelle etc.) ou de s'attaquer aux déséquilibres marquant les relations globales, la connaissance des processus de fond, comme celle des instruments d'action existants, constituent la clé de la reconnaissance professionnelle de nos diplômé·e·s.

Dans son ensemble, le Master traite ainsi de la question du « gouvernement des différences », appréhendé à des échelles différentes. Il forme en particulier à une (contre-)expertise sur les thématiques suivantes : les discriminations, l'égalité femmes/hommes, la démocratie participative, les politiques de santé, les questions de développement, la coopération décentralisée, la lutte contre le dérèglement climatique, la représentation et la communication politique.

Le Master intègre une forte dimension professionnalisante. Il vise à former les étudiant·e·s aux postes qui se sont développés, dans les dernières années, en rapport avec ces thématiques. Il ouvre ainsi à des métiers du secteur privé comme du secteur public (entreprises, administrations, associations), aux niveaux local, national aussi bien qu'international. Il permet également d'accéder aux filières de la recherche en doctorat.

Les différents parcours (à part le parcours franco-allemand) s'ouvrent par un semestre d'enseignement général en science politique commun à toute la promotion. Les parcours, choisis au moment de l'inscription, se spécifient ensuite à partir du second semestre du M1. En M2 les étudiant·e·s peuvent s'orienter vers la rédaction d'un mémoire de recherche ou bien vers la rédaction d'un mémoire de stage (dans ce cas un annuaire rassemblant l'ensemble des stages faisant l'objet d'une convention avec le département est à la disposition des étudiant·e·s).

Les dimensions internationales sont centrales dans la formation et présentes dans tous les parcours.

**

International dimensions are key to our curriculum. Our Master program welcomes international students. **In 2025-2026, four courses will be taught in English and open to international exchange students, particularly those from the ERUA alliance:**

- *Globalisation and Domination* (Thomas Brisson) -- **1st semester 2025-2026**
- *Representing the Political* (Christine Cadot) - **October 27-31, 2025** (intensive course)
- *Gender and Politics* (Eric Fassin) – **February 23-27, 2026** (intensive course)
- *Justice and Inequalities* (Bertrand Guillarme) – **May 11-13 & 18-19, 2026** (intensive course)

Parcours A « Diversités & discriminations »

Objectifs

Le parcours A « Diversités et discriminations » propose une approche à la fois théorique et pratique des phénomènes de discrimination et d'inégalité, ainsi que des initiatives et des politiques destinées à les combattre. Ces hiérarchies peuvent être socio-économiques, urbaines, « raciales » ou encore de genre. Le plus souvent elles tendent à se croiser et se renforcer les unes les autres, donnant lieu à des formes complexes de discrimination. Ce parcours s'intéresse ainsi à plusieurs dimensions saillantes dans les politiques d'aujourd'hui : la gestion politique des corps (politiques sexuelles ou familiales, politiques de santé), l'émergence de « populations vulnérables », la bientraitance des corps au travail, la question des inégalités d'inclusion et de participation citoyennes, les enjeux de mobilisations civiques (dénonçant des injustices ou des défaillances dans la représentation politique), etc. Il permet aux étudiant·e·s de comprendre/participer aux différentes mobilisations sociales et aux nouveaux dispositifs d'intervention publique sur ces questions. La « lutte contre les discriminations » a en effet profondément transformé le regard porté sur les inégalités dans les institutions locales, nationales ou européennes. En mobilisant les acquis de la recherche sur la stratification sociale, la ville, le genre ou les discriminations raciales, le parcours met ainsi l'accent sur les nouvelles possibilités, mais aussi les tensions, de l'action publique en matière de lutte contre les discriminations, tant au niveau local, étatique qu'au sein de l'Union Européenne.

Débouchés professionnels

Le parcours prépare les étudiant·es à exercer des métiers en lien avec les mutations de l'action publique, et tout particulièrement dans les secteurs du « gouvernement des différences ».

Les types de postes sur lesquels débouche la formation sont, tout particulièrement, chargé·e de mission ou chef·fe de projet dans les domaines de la lutte contre les discriminations, la diversité, l'égalité des chances ou encore l'égalité femmes/hommes ; formateur·ice dans les mêmes domaines ; consultant·e/conseiller·e au sein d'entreprises ou d'institutions publiques ; chargé·e d'études et d'enquêtes, chargé·e de communication et journaliste spécialisé·e sur ces questions. Les étudiant·e·s sont formés pour des postes qui requièrent, à divers degrés, des capacités d'analyse et d'intervention : à la fois le repérage des réseaux formels et informels de l'action locale et l'élaboration de diagnostic des enjeux propres à chaque organisation (collectivités territoriales, administration centrale, associations, entreprises etc.). Nos diplômé·es seront ainsi qualifié·es pour élaborer et à conduire des études, des diagnostics, des évaluations, et pour piloter la mise en œuvre de dispositifs publics d'intervention. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie des inégalités et des discriminations, de l'action publique, des mouvements sociaux, ainsi que de la théorie politique).

Parcours B « Politique transnationale & mondialisations »

Objectifs

Le parcours B « Politique transnationale et mondialisations » prend pour objet les rapports qui s'établissent directement entre plusieurs sociétés territorialement différenciées, sans nécessairement passer par la médiation des États. Les enjeux de relations et de coopération internationales sont ainsi analysés au prisme de la multiplicité des circulations transnationales. Il s'agit d'ouvrir à un regard sur la mondialisation où, en plus des institutions classiques (ambassades, organisations internationales, etc.), interviennent une multiplicité d'autres acteurs (migrants, ONG, entreprises, institutions locales, etc.).

Du point de vue théorique, le parcours B est l'un des seuls Masters en France à former spécifiquement au courant des études transnationales. Il intègre à ses enseignements une analyse renouvelée des migrations, des circulations d'idées et de savoirs en les resituant dans le cadre de relations de pouvoir entre différentes entités politiques. Il introduit également aux problématiques récentes des relations internationales : dynamiques démocratiques, coopération décentralisée, sécurité collective et nouveaux conflits, reconfiguration de la souveraineté, gestion de biens communs, etc. Au niveau professionnel, il donne aux étudiant·e·s les compétences qui ouvrent aux métiers tournés vers les nouvelles modalités de coopération et de régulation internationale, appliquées en particulier aux domaines de la coopération décentralisée, du développement, des droits humains, des migrations et de l'environnement.

Débouchés professionnels

Le Parcours B « Politique transnationale et mondialisations » ouvre sur les nouveaux métiers en lien avec les conséquences politiques, sociales, culturelles, écologiques et économiques de l'intensification des échanges et circulations à l'échelle mondiale, prenant en compte l'impact complexe de ces phénomènes aux niveaux locaux, régionaux, nationaux et transnationaux. Il s'agit en particulier de professionnalisation et d'expertise associées à l'émergence de nouveaux dispositifs démocratiques, des institutions de régulation, des politiques publiques, des modalités de coopération comme celles de la coopération décentralisée, et des instruments de gestion et d'évaluation dans lesquels les technologies d'information et de communication jouent souvent un rôle fondamental.

Les types de poste sur lesquels la formation débouche se situent dans une large gamme d'institutions, allant des instances administratives et gouvernementales aux organismes parapublics, organisations non-gouvernementales et entreprises. Ces organismes peuvent se situer à toutes les échelles, des collectivités locales jusqu'aux institutions internationales et plateformes transnationales. Les métiers visés sont notamment : chargé·e de mission dans une diversité de domaines (dynamiques migratoires, défense des droits humains, politiques publiques, politiques de coopération décentralisée, action humanitaire, etc.), formateur·ice dans ces domaines, chargé·e ou chef·fe de projet sur ces questions, consultant·e/conseiller·e pour les entreprises, organisations non-gouvernementales, institutions publiques ou parapubliques, chargé·e d'études et d'enquêtes relatives à ces questions et chargé·e de communication. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie des migrations, de la coopération, de l'action publique et de la théorie politique).

Parcours C « Culture et politique : mots, images, théories »

Objectifs

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prend pour objet la manière dont l'art, les productions scientifiques, ainsi que les discours et idées politiques contribuent à la construction du champ politique. Cette dimension culturelle de l'activité politique est explorée sous différents angles. Une partie des enseignements s'intéressent à la manière dont les productions artistiques, culturelles et les discours et pratiques des producteurs contribuent à façonner ou légitimer les rapports sociaux et politiques. D'autres portent plus directement sur les représentations et figurations du politique, sur l'analyse des langages politiques et des processus de catégorisations, ainsi que sur leurs circulations. Ce parcours fait enfin une place à l'analyse plus philosophique des principes normatifs qui sous-tendent les institutions et la culture publique des sociétés contemporaines.

Articulant sociologie de l'art, de la culture et des idées, analyses de discours et des représentations et théorie politique, le parcours C part de l'idée que les champs politiques ne se réduisent pas à leur dimension matérielle mais sont aussi faits de mots, images, principes et valeurs qui construisent ou sous-tendent les institutions et pratiques politiques. Unique au sein de la science politique française actuelle, ce parcours entend également se faire l'écho des transformations récentes de cette dernière ou de disciplines connexes qui portent une attention accrue à la dimension culturelle de l'activité politique. Cette formation peut accueillir aussi bien des étudiant.es ayant effectué un cursus de licence en science politique que provenant de formations en sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, histoire, anthropologie, etc.).

Débouchés professionnels

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prépare à certains métiers de la culture, notamment dans le domaine de la médiation culturelle ou des politiques culturelles. Ceux-ci peuvent s'inscrire dans des institutions variées (administrations, collectivités territoriales, musées, bibliothèques, maisons d'édition, etc.) et mobilisent des compétences et savoir-faire diversifiés (gestion de projet, enquêtes sur les publics, communication, etc.). Il ouvre également sur des postes diversifiés dans des domaines d'emploi en développement ou émergents liés aux nouveaux dispositifs et instruments de communication, d'information et d'influence politiques (outils numériques, nouvelles branches de l'action publique liées à l'éthique de ces nouveaux outils de communication et nouvelles technologies de gouvernement).

Des stages, relatifs à ces différents domaines, peuvent prendre place dans le cadre de la deuxième année de master. Des partenariats noués avec des institutions culturelles permettent aux étudiant.es de se confronter directement à la pratique de la médiation culturelle et aux métiers à l'intersection entre culture et politique. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·es qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie de l'art, de la culture, de l'histoire des idées et de la théorie politique).

Parcours D « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* »

Objectifs

Le parcours D « Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien » propose une formation bilingue en partenariat avec l'Université européenne Viadrina à Francfort (Oder), dans la région du Berlin-Brandenbourg. Il prend pour objet les grands thèmes politico-culturels du XXIe siècle : migration, ethnicité et discriminations, connaissances et société, cultures urbaines, genre, politique et métiers culturels, mondialisation, environnement et risques globaux. Il se focalise de manière critique sur les pratiques culturelles, les représentations sociales et leur pertinence politique. Les relations entre les sexes et les classes sociales sont des sujets tout aussi significatifs que l'ethnocentrisme ou le racisme. Le programme s'inscrit dans une perspective globale et couple théories critiques et approches de recherche empirique.

Un cursus intégré des deux universités offre aux étudiant·e·s un aperçu de deux domaines linguistiques, culturels et scientifiques différents. Ils profitent des avantages de deux systèmes d'enseignement supérieur combinés à un enseignement universitaire cohérent. Les axes thématiques et les points forts scientifiques des deux universités se complètent et permettent aux étudiant·e·s de se doter d'un profil éducatif spécifique.

Débouchés professionnels

Le parcours « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* » prépare aux métiers de la culture et aux métiers ayant trait à la coopération internationale, particulièrement franco-allemande. Avec un fort accent mis sur les métiers impliquant des études culturelles critiques, un large marché de travail s'ouvre aux diplômé·e·s : édition, archives et bibliothèques, médiation culturelle, communication, conseil, développement, politiques publiques, nouvelles technologies, etc. La maîtrise de la culture et des relations franco-allemandes profitant d'une bonne reconnaissance institutionnelle au sein de l'Union Européenne, les institutions européennes se prêtent particulièrement pour les stages et la carrière professionnelle après la réalisation du diplôme. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie de la culture, de la sociologie des inégalités et de la théorie politique).

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département :
Audrey MARIETTE et Pierre GILBERT

Responsables de la formation Master :
Julie BLANCK (Parcours A)
Pierre ALAYRAC (Parcours B)
Violaine ROUSSEL (Parcours C)
Clemens ZOBEL (Parcours D, double-diplôme franco-allemand)

Responsables des stages, de la VAE et des équivalences :
Par parcours (contactez le ou la responsable du parcours concerné)

Commission de médiation étudiant·e·s/enseignant·e·s :
Anne MARIJNEN, Sylvie TISSOT et Michel VAKALOULIS

Responsable des échanges internationaux :
Clemens ZOBEL

Référent.es handicap :
Anne MARIJNEN & Julien DESNOYERS

Secrétariat du master :
Julien DESNOYERS
Salle B 333, bâtiment B2, 3e étage.
Tel. 01 49 40 70 75
Email : master-scpo@univ-paris8.fr
Horaires d'accueil du public :
Lundi, mardi et jeudi 10h-12h / 14h-16h30

Adresse du site Internet du département :

www.science-politique.univ-paris8.fr/

Blog du secrétariat :

http://sciencepoparis8.hautetfort.com/

Equipe enseignante (titulaires)

Chaque enseignant·e assure une permanence hebdomadaire au département.
Consultez l'affichage et le blog du secrétariat pour en connaître les dates, heures et lieux.

PROFESSEUR·E·S :

- Thomas BRISSON
- Christine CADOT
- Vanessa CODACCIONI
- Éric FASSIN
- Bertrand GUILLARME
- Odile HENRY (en détachement MAE en 2025-2026)
- Florence HULAK
- Violaine ROUSSEL
- Yves SINTOMER
- Sylvie TISSOT

MAÎTRE·SSE·S DE CONFÉRENCES :

- Pierre ALAYRAC
- Camille AL DABAGHY
- Julie BLANCK
- Damien DE BLIC
- Maeva DURAND
- Nora EL QADIM
- Pierre GILBERT
- Mathieu HAUCHECORNE
- Elen LE CHÊNE
- Kolja LINDNER (en délégation MAE en 2025-2026)
- Audrey MARIETTE
- Anne MARIJNEN
- Médéric MARTIN-MAZÉ
- Alice ROMERIO
- Michel VAKALOULIS
- Clemens ZOBEL

Les enseignements de master sont également assurés par des enseignant·e·s vacataires.
Les enseignant·e·s vacataires n'encadrent pas de mémoires, sauf accord exprès de leur part.

Domaines de spécialités des enseignant·e·s-chercheurs·euses

Pierre ALAYRAC
- Pouvoirs publics et marchés
- Sociologie de l'action publique
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Socio-histoire des organisations politiques nationales et internationales
- Sociologie de l'environnement

Camille AL DABAGHY
- État, administration et action publique en Afrique et dans le Sud Global
- Décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

Julie BLANCK
- Sociologie de l'action publique, relations acteurs publics / privés.
- Environnement
- Risques sanitaires et environnementaux
- Sociologie des organisations.
- Sociologie des sciences et des techniques.

Thomas BRISSON
- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT
- Représentations symboliques et visuelles du politique
- Mémoires collectives et intégration européenne
- Politiques commémoratives
- Méthodes visuelles en sciences sociales
- Usages politiques de l'art

Vanessa CODACCIONI
- État législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politique

Damien de BLIC
- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Immigration et politiques migratoires : aspects économiques
- Inconscient, imaginaire et politique
- Sociologie pragmatique des faits religieux

Maeva DURAND

- Sociologie du genre
- Sociologie des classes populaires
- Comportements politiques : vote, mobilisation (dés)engagement
- Rapport à l'Etat social
- Inégalités territoriales (villes moyennes, espaces ruraux)

Nora EL QADIM

- Migrations et politiques migratoires
- Politiques des archives (processus de classification/déclassification, archives déplacées ou contestées, archives militantes etc)
- Sociologie politique de l'international
- Approches postcoloniales de l'international
- Sociologie de l'action publique
- Sociologie du droit

Éric FASSIN

- Genre et sexualité, intersectionnalité, politisation des questions sexuelles et raciales
- Comparatisme France – États-Unis
- Politiques d'immigration et d'identité nationale
- Anti-intellectualisme, néofascisme, libertés académiques

Pierre GILBERT

- Sociologie urbaine (ségrégation, inégalités urbaines, logement/habitat, quartiers populaires)
- Sociologie de l'action publique (politiques urbaines, politiques sociales)
- Classes sociales
- Inégalités, discriminations, intersectionnalité (classe, genre, race, handicap)

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtiment pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement.
- Théories du genre

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques ; logement)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY (en détachement en 2025-2026)

- Sociologie de l'expertise
- Syndicalisme et répertoires de l'action syndicale
- Sociologie économique : État, professions, marchés
- Transformations du capitalisme et histoire du management

Florence HULAK

- Théorie / philosophie politique et sociale
- Histoire de la pensée politique
- Histoire, théorie et épistémologie des sciences sociales
- Théories de l'histoire et de l'historicité
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies...).

Elen LE CHÊNE

- Sociologie de l'action publique et de l'expertise (politiques migratoires, gestion différentielle des exilé.es, dispositifs de contrôle et d'identification, politiques de sécurité)
- Sociologie de l'État (élites administratives, rapports au politique des fonctionnaires)
- Sociologie de l'Union européenne et de l'international (marché international de l'expertise européenne, circulations transnationales de savoirs de réformes, professionnels de l'Europe & de l'international)
- Sociologie de la police et des professionnels de la sécurité
- Sociologie politique de la Turquie contemporaine

Kolja LINDNER

- Théorie politique (Théorie Critique, études postcoloniales, théories féministes, philosophie politique et sociale contemporaine, *Cultural Studies*, théories de l'État)
- Inégalités sociales (race, classe, genre)
- Sécularisme et laïcité
- Marx et marxisme
- Histoire coloniale et globale
- Sujets sur l'Allemagne et le Rwanda

Audrey MARIETTE

- Sociologie de l'action publique (santé, culture, éducation)
- Processus de catégorisation et de politisation/dépolitisation
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Politiques locales de santé, « démocratie sanitaire/participation », « santé publique/santé communautaire », « santé des femmes/santé sexuelle »
- Politiques culturelles, art & politique (« cinéma social », représentations des classes populaires ; artistes/intellectuel.les, engagement, mobilisations collectives ; publics militants)
- Politiques éducatives, formation professionnelle, « décrochage scolaire »

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZÉ

- Espaces post-soviétiques
- Questions de sécurité
- La gauche et l'international
- Sociologie politique de l'international

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la production et des producteurs de la « culture populaire »

- Transformation des industries audiovisuelles et cinématographiques (France, Etats-Unis, Chine) ; “plateformisation” ; effets de l’usage de l’IA, des données, des algorithmes…
- Arts et politique (Engagement d’artistes. Usages politiques des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l’art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques

Alice ROMERIO

- Genre et politique (mobilisations féministes et LGBTQIA+, institutionnalisation de la cause des femmes, politiques publiques, participation politique)
- Sociologie des inégalités et des discriminations
- Sociologie de l’action publique (genre, santé, travail)
- Sociologie du monde associatif

Yves SINTOMER

- Théories de la démocratie, représentation politique
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie (innovations démocratiques, crise de la démocratie, tirage au sort)
- Sujets sur l’Italie, l’Amérique latine, l’Espagne, l’Allemagne, la Chine, l’Inde, les USA
- Histoire globale et transnationale

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; gentrification; espace public.
- Ville, genre et sexualité.
- Politiques urbaines en France et aux États-Unis.
- Sociologie des savoirs et de l’expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Théories du capitalisme avancé, mondialisation
- Classes sociales, sociologie du salariat
- Sociologie comparative de l’action collective
- Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe
- Services publics et citoyenneté
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Sociologie du militantisme
- Pouvoir d’État et démocratie participative
- Sociologie des partis politiques
- Jeunes et politique
- Nouvelles figures de politisation

Clemens ZOBEL

- Politique et société en Afrique (également sujets sur l’Amérique Latine et en particulier le Brésil)
- Politiques et idéologies de développement
- Critique post- et décoloniale – épistémologies des Suds
- Engagement associatif
- Pratiques du commun

Votre mémoire peut également être encadré par un·e chercheur·euse CNRS membre du CRESPPA (voir le site http://www.cresppa.cnrs.fr/), en particulier :

Lorenzo BARRAULT
Politiques éducatives, ségrégation, classes sociales, encadrement des classes populaires, politisation, vote, action collective.
Contact : lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr

Pauline DELAGE
Analyse des rapports sociaux, violences de genre, sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux, comparaison.
Contact : pauline.delage@cnrs.fr

Sibylle GOLLAC
Famille et genre, sociologie et ethnographie économique, sociologie du droit, analyse statistique des mobilités statutaires.
Contact : sibylle.gollac@cnrs.fr

Karim HAMMOU
Rapports de pouvoir (sexe, classe, race) et sociologie de la culture.
Contact : karim.hammou@gmail.com

Cédric LOMBA
Travail et luttes au travail, économie, mondes ouvriers.
Contact : cedric.lomba@cnrs.fr

Cornelia MÖSER
Études de genre ; études queer ; sexualité(s) ; production, circulation et critique des savoirs ; traductions ; théorie critique
Contact : cornelia.moser@cnrs.fr

Olivier ROUEFF
Sociologie de l'art et de la culture, catégorisations raciales et sexuelles des formes culturelles, mobilisations politiques, rapports ordinaires à la politique, intermédiaires politiques.
Contact : o.roueff@free.fr

II. ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ

Le Master se déroule sur 4 semestres (M1 : semestres 1 et 2 ; M2 : semestres 3 et 4). Après un semestre de tronc commun, il se subdivise en trois parcours à partir du S2 :

- le parcours A « Diversités & discriminations »,
- le parcours B « Politique transnationale & mondialisations »,
- le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories ».

La deuxième année du Master, s'ajoute le parcours D « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* » dont les étudiant·e·s ont passé la première année de leur formation à l'université européenne Viadrina à Francfort (Oder) en Allemagne. En M2, ils et elles suivent des cours proposés dans les trois autres parcours.

Décomposition du diplôme

Le master se décompose en 4 semestres (S1 et S2 en M1 et S3 et S4 en M2). Chaque semestre compte 3 UE (« unités d'enseignement ») qui comptent chacune plusieurs EC (« éléments constitutifs », les cours).

Sessions

Pour chaque année, il y a deux sessions :

- La « session 1 » : qui comprend le contrôle continu au cours des semestres et les examens finaux à la fin des semestres.
- La « session 2 », dite de « rattrapage » : une fois que la session 1 de toute l'année (premier et deuxième semestres) est finie, une fois que toutes les notes de session 1 ont été enregistrées, vous avez la possibilité de repasser des examens dits de « rattrapage » (à l'exception de certains cours validés uniquement en contrôle continu, indiqués dans la brochure, et pour lesquels aucun rattrapage n'est possible)
    - pour les cours (EC) où vous avez été défaillant·e (pas de note) ;
    - pour les cours (EC) où vous avez eu moins de la moyenne ;
    - pour les cours (EC) où vous avez eu une note que vous souhaitez améliorer et donc à laquelle vous faites le choix de **renoncer** (cf. section "*Renonciation*", ci-après).

EC supplémentaire

La validation d'un enseignement extérieur et supplémentaire au cursus peut être prise en compte par les jurys de diplôme pour la délivrance des mentions, sur demande étudiante. Les EC extérieurs au cursus ne peuvent toutefois en aucun cas remplacer la validation d'un élément composant le cursus, y compris dans les cas où les étudiant·e·s suivent d'autres formations en parallèle.

Durée des études

Le Master s'obtient normalement en 2 ans, il ne peut en aucun cas excéder 6 années. Une dérogation exceptionnelle pour une 3e année de M1 ou de M2 peut être accordée par les responsables de formation sur demande motivée de l'étudiant·e.

NB : L'inscription éventuelle au Moodle du cours ne remplace pas l'inscription **pédagogique**, qui doit respecter les procédures décrites ci-dessous.

Ils sont validés par des travaux écrits et/ou oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont en général validés à l'aide de deux notes, une note dite de "contrôle continu" (plusieurs petites notes au cours du semestre ou un partiel intermédiaire par exemple), et une note de partiel final.

Inscriptions aux cours (inscriptions pédagogiques - IP)

Les inscriptions pédagogiques se font par internet. Les étudiant·e·s sont invités à suivre les instructions qui leur sont données sur le blog du secrétariat du département (http://sciencepoparis8.hautetfort.com/). Pour pouvoir vous inscrire en ligne dans les cours, **vous devrez impérativement avoir activé au préalable votre adresse email *@etud.univ-paris8.fr*** grâce aux codes fournis lors de votre inscription administrative, et avoir configuré votre accès à l'interface e-P8 (voir notice explicative « Activation compte numérique e-P8 » sur le blog du secrétariat, rubrique « Documents »).

Dispense de contrôle continu

Voir l'encadré concernant les étudiant·e·s salarié·e·s à la fin de cette section.

Assiduité aux cours

Pour tou·te·s les étudiant·e·s, y compris salarié·e·s, en M1 et en M2, **l'assiduité est obligatoire aux cours de « Méthodes de la recherche » (M1), de « Tutorat I » (M1) et de « Tutorat II » (M2).** 3 absences seulement sont autorisées, au-delà de quoi l'étudiant·e ne pourra valider le cours.

L'assistance aux autres enseignements est fortement encouragée, aucun manuel ne correspondant pleinement au programme de ces enseignements. Il appartient toujours aux étudiant·e·s de se tenir informé·e·s des exigences du contrôle continu (devoirs de mi-semestre et travaux divers) et des dates de rendu de ces travaux, y compris pour les cours auxquels les enseignant·e·s ne contrôlent pas l'assiduité des étudiant·e·s.

EC libre (M2)

Il doit obligatoirement être choisi parmi les **cours de Master** (et non de Licence), de préférence aux départements de sociologie, d'histoire, de genre, de langues et de Mondes méditerranéens en mouvement – ou dans un autre parcours du master de science politique. **Attention : les cours de langue ne peuvent pas être pris en EC libre**.

Rattrapages

Deux sessions d'examen sont proposées pour tous les cours (janvier et mai pour la session 1, juin pour la session 2) **SAUF** pour les cours « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1), « Méthodes de la recherche approfondie » (M2), « Séminaire de professionnalisation » (M1 ou M2), « Tutorat II » (M2) et « Séminaire de Recherche » (M2)), où les contenus pédagogiques sont évalués sur une session unique, tout au long de l'enseignement.

Validation

Si un·e étudiant·e obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 ou si l'étudiant.e n'a pas passé l'examen à la première session, celle-ci ou celui-ci a le droit de se présenter à la seconde session. Il obtient une note qui annule et remplace la précédente (sauf règles de compensation contraire, voir le paragraphe ci-dessous).

Les règles de compensation

Un semestre est composé de plusieurs UE (Unités d'enseignements), chaque UE se décomposant elle-même en plusieurs EC (cours). La compensation se fait donc entre toutes les notes d'une même UE, puis entre les UE d'un même semestre, et enfin entre les deux semestres du cursus, sans note éliminatoire. Il est tenu compte des coefficients correspondant au nombre de crédits ECTS affectés à chaque EC. Pour bénéficier de la règle de la compensation, c'est-à-dire pour qu'une note inférieure à 10/20 soit compensée par les autres notes obtenues, il est absolument nécessaire d'avoir validé l'ensemble des EC d'une UE (et l'ensemble des UE d'un semestre). Attention : **une note compensée dès la session 1 est définitivement acquise**. Dans ce cas précis, l'étudiant·e n'est pas autorisé à se présenter en session 2 (rattrapages), sauf à procéder à une **renonciation préalable** (voir section "***Renonciation***" et blog les dates limites).

Voir section "Compensation" de cette brochure pour plus de détails sur les modalités de calcul.

Evaluation des enseignements

Chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiant·e·s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à chaque enseignement et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir. Il peut être, de plus, judicieux pour chaque enseignant·e de procéder à une évaluation plus informelle auprès de ses étudiant·e·s en milieu de semestre de façon à mieux ajuster son programme d'enseignement.

Langues

Les inscriptions aux départements de langue répondent à des **règles spécifiques**. Les étudiant·e·s doivent se renseigner auprès des départements correspondants (voir liens sur le

blog du secrétariat). Attention : les **dates limite** d'inscription peuvent venir plus **rapidement** que celles qui ont cours au département de science politique. Dans certains cas, les étudiant·e·s doivent passer un test de niveau (groupes de niveau) **au mois de septembre**. La liste des langues pour lesquelles les étudiant·e·s peuvent opter est la suivante : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, langues slaves, portugais. D'autres langues peuvent être ajoutées sur demande motivée auprès des responsables pédagogiques de votre parcours.

Au premier semestre, des cours dispensés en langue française au sein du **Master Etudes transnationales** de l'UFR Langues et cultures étrangères peuvent être suivis par les étudiant·e·s pour valider leur **EC de langue vivante** (*cf.* la section sur les cours offerts par d'autres département ci-après).

Département Communication/FLE (Français Langue Étrangère)

Ce département propose deux cours de remise à niveau en communication orale et écrite : un cours de méthodologie de l'expression écrite et orale pour des étudiant·e·s francophones et étranger·ère·s, et un cours de méthodologie du travail et de la recherche universitaires. Ces deux cours sont ouverts à l'ensemble des étudiantes qui en ont besoin. Les cours de Français Langue Étrangère ne peuvent pas être pris comme des cours de langue mais peuvent être pris comme EC libres.

Les mémoires

M1. Les étudiant·es préparent un projet de mémoire

Préparé dans le cadre du tutorat et en lien avec un·e enseignant·e référent·e, le projet présente le **sujet, le problème de recherche et l'état de l'art.** Il identifie également un **protocole de recherche** et/ou le cas échéant des **pistes concrètes pour la recherche de stage** en M2. À titre indicatif, le projet comporte **25 000 signes espaces compris, soit une dizaine de pages.**

M2. Les étudiant·e·s peuvent rédiger l'un des trois types de mémoire suivants.

Le mémoire de recherche

En prenant appui sur le projet rendu en M1, le mémoire de recherche en M2 met en œuvre une **enquête (conceptuelle ou de terrain)** et en discute les **résultats** de manière réflexive en les situant dans la littérature scientifique disponible. À titre indicatif, le mémoire de recherche comprend entre 180 000 et 220 000 signes espaces compris, soit 80 pages environ – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice du mémoire, le mémoire est soutenu devant au moins deux enseignant·e·s du département.

Le mémoire de stage

Les étudiant·e·s peuvent réaliser un stage au second semestre sur une thématique en lien avec les spécialisations de la formation. À partir de ce stage, il est possible de rédiger **un mémoire de stage** qui s'inscrit autant que possible dans la continuité du projet rendu en M1. Appuyé sur une **problématique de sciences sociales**, le mémoire de stage propose une **analyse réflexive des missions réalisées**. Il diffère donc profondément d'un simple **rapport de stage**. À titre indicatif, le mémoire de stage comprend entre 144 000 et 176 000 signes espaces compris, soit 65 pages environ – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du/de la directeur·trice, le mémoire est soutenu devant un·e enseignant·e-chercheur·e au moins et le responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil.

Le mémoire de recherche fondé sur un stage comme terrain d'enquête

Les étudiant·e·s qui réalisent un stage ont également la possibilité d'écrire un mémoire de recherche où le stage est traité comme un terrain d'enquête. Dans ce cas, les activités menées dans le cadre du stage ne sont pas prises en compte dans l'évaluation. Les attentes scientifiques

sont les mêmes que pour le mémoire de recherche. À titre indicatif, ce mémoire de recherche fondé sur un stage comprend entre 160 000 et 180 000 signes espaces comprises, soit environ 68 pages – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du/de la directeur·trice, le mémoire est soutenu devant un enseignant-chercheur au moins. La présence du/de la tuteur/tutrice est possible mais n'est pas indispensable à la soutenance.

Informations générales sur les mémoires

Pour les stages, les étudiant·e·s doivent prendre contact avec les responsables de formation et le responsable des stages pour établir la convention de stage. Un accompagnement à la recherche de stages est offert sous la forme de réunions d'information et d'un Moodle dédié.

Le sujet et le choix du/de la directeur·trice de recherche doivent être enregistrés administrativement au secrétariat le 17 novembre 2025 pour les M1 et le 20 octobre 2025 pour les M2.

Pour que la soutenance ait lieu il faut :
– que l'étudiant·e ait rencontré au moins trois fois son/sa directeur·trice de mémoire lors de permanences.
– qu'il ou elle ait validé le cours de « Tutorat II » (M2).

La première session a lieu en juin, la seconde session en septembre.

Permanence des enseignant·e·s titulaires

Chaque enseignant titulaire assure une permanence hebdomadaire. Les jours et horaires des permanences sont indiquées sur le panneau d'affichage du département (Bâtiment B, 3e étage), ainsi que sur le blog du secrétariat.

Attention : les créneaux des permanences peuvent changer entre le premier et le second semestre.

III. PROCÉDURE DE VALIDATION DU DIPLÔME

L'inscription dans un parcours se fait **au moment de la candidature puis de l'inscription en M1**. Il est impossible de « panacher » les cours de différents parcours. C'est uniquement à titre exceptionnel, sur demande motivée et avec l'autorisation expresse des responsables des parcours concernés, qu'un changement de parcours à la fin du S1 peut être envisagé. Les étudiant·e·s sont invités à remettre au secrétariat du master une « fiche de renseignements mémoire et parcours » qu'ils pourront télécharger en ligne sur le blog du secrétariat.

Conditions de passage de M1 en M2

Elles sont communes aux quatre parcours :

Le passage du M1 au M2 est **automatique** si ces conditions sont respectées :

- les étudiant·e·s doivent **avoir validé leur projet de mémoire** (et donc le cours de tutorat)
- et **avoir obtenu au moins 45 ECTS** sur les 60 que comprend le M1 (autrement dit, les étudiant·e·s peuvent passer en M2 s'il leur manque au plus 3 cours à 5 ECTS – situation dite « AJAC » – ; ils et elles devront valider ces cours l'année de leur M2).

Conditions de délivrance du master

Lorsqu'un·e étudiant·e estime être en mesure de valider l'intégralité de son cursus (100 % des enseignements de M1 et/ou de M2, soutenance du mémoire comprise), **il·ou elle doit absolument** remplir **une demande de passage au jury** (formulaire à télécharger sur le blog du secrétariat) faute de quoi son semestre ou son année ne pourra être validée.

Le jury est souverain dans l'appréciation des demandes qui lui sont soumises, en particulier pour la délivrance de la mention. Le jury se réunit à deux reprises, après la clôture de chaque session d'examen (session 1 et session 2).

Moyennes à obtenir pour obtenir les différentes mentions :
Passable / sans mention = 10/20 ; Assez bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très bien = 16/20.

Modalités de contrôle des connaissances

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation notée de 0 à 20.

Le mémoire fait également l'objet d'une évaluation notée sur 20, après soutenance devant un jury composé de deux enseignant·e·s, dont l'encadrant.e. À l'issue de la soutenance, un procès-verbal (PV) de soutenance sera remis à l'étudiant·e, document pédagogique qu'il ou elle devra transmettre dans les plus brefs délais au secrétariat du master.

Délivrance du diplôme

La délivrance du diplôme est automatique. Il vous revient de vérifier soigneusement, si nécessaire en lien avec le secrétariat, que toutes les notes nécessaires ont bien été enregistrées. Le cas échéant, si vous souhaitez redoubler l'année pour garder le statut d'étudiant·e permettant d'effectuer un stage, il vous faudra faire une demande de non-enregistrement de la note de mémoire.

Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date. Il n'y a pas non plus de session d'examen (rattrapages) au mois de septembre.

Pour toutes les informations relatives à la scolarité, merci de consulter quotidiennement le blog du secrétariat

http://sciencepoparis8.hautetfort.com/

Logiciels et interfaces

Le logiciel de traitement des notes s'appelle Pégase. Ce logiciel se met en place cette année et d'éventuels tâtonnements seront probablement à prévoir.

Vous voyez vos notes sur l'interface étudiant·e de l'ENT : ce que vous voyez est indicatif et n'a pas valeur légale.

Les secrétariats licence et master voient toutes vos notes sur une autre interface : Pégase.

Les enseignant·e·s n'ont pas accès à vos résultats et n'ont accès qu'à des feuilles de saisie propres à leurs cours uniquement.

En fin de semestre,

- les enseignant.es du département, pour chacun de leurs cours, saisissent les moyennes des étudiant.es sur leur interface de l'ENT.
- il existe une date limite pour la saisie des moyennes des cours (par ex. le 4 janvier pour le premier semestre et le 17 juin pour le deuxième semestre, ces dates changent chaque année).

Règle de calcul de la moyenne

Les moyennes sont d'abord calculées au niveau des UE, puis au niveau des semestres, puis sur l'année pour la session 1 et pour chacun des niveaux (M1 et M2), puis pour la session 2.

Compensation entre différents cours (EC) d'une même UE

Si pour un cours (EC) vous obtenez une note <10, le cours n'est pas validé (vous avez le statut « ajourné·e »). MAIS ce résultat peut être compensé : si dans l'UE correspondante, vos résultats pour les autres cours vous permettent d'avoir une moyenne pour l'UE ≥ 10, alors vous validerez tous les cours (tous les EC) de l'UE. Donc vous validez l'UE dans son ensemble (vous avez acquis tous les crédits ECTS de cette UE, définitivement).

Exemple : au S2 du M1, parcours "A"

UE	EC	Moyennes EC	Résultats AVANT compensation	Résultats APRÈS compensation entre EC	Moyenne UE
UE "Parcours"	Spatialisation des inégalités	**9**	ajourné	**Admis par compensation**	MOYENNE UE = (9+11+12+12) / 4 = **11**
	Construire et administrer les différences	11	admis		
	Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations	12	admis		
	1 EC transversal	12	admis		

Compensation entre UE d'un même semestre

Si vous n'avez pas la moyenne après une compensation au sein d'une UE au cours d'un même semestre, vous pouvez la valider par compensation entre UE **d'un même semestre,** si celle-ci est ≥ 10.

Exemple au S1 de la M1, parcours B, pour un·e non-licencié·e en science politique. La moyenne compensée entre UE est ici de 10.75.

UE	EC	Moyennes EC	Moyennes UE	Résultats **AVANT** compensation **ENTRE UE**	Résultats **APRÈS** compensation **ENTRE UE**	Moyenne semestre
UE Savoirs fondamentaux	Approches critiques du politique	13	(13+15+14+10) / 4 = 13	UE validée (crédits ECTS acquis)	UE validée (crédits ECTS acquis)	MOYENNE SEMESTRE = (13+8,5) / 2 **= 10.75**
	Représentation et figuration du politique	15				
	Action publique et politiques sociales	14				
	Relations transnationales et mondialisation	10				
UE Langues et méthodes	Séminaire de professionnalisation PB	**6**	**8,5**	UE non validée (ECTS non acquis)	**UE validée par comp. (crédits ECTS acquis)**	
	Langue vivante	11				

Compensation entre semestres

Enfin, si votre moyenne compensée entre UE d'un même semestre n'est pas supérieure ou égale à 10, vous pouvez aussi obtenir la validation de vos UE et de votre année par une compensation entre les deux semestres d'une même année.

Exemple: pour un·e étudiant·e de M1, parcours B.

<table>
<tr><th>UE</th><th>EC</th><th>Moyennes EC</th><th>Moyennes UE</th><th>Résultats AVANT compensation ENTRE UE</th><th>Résultats APRÈS compensation ENTRE UE</th><th>Moyenne semestre</th><th>Moyenne M1 APRÈS compensation ENTRE semestres</th></tr>
<tr><td rowspan="4">UE Savoirs fondamentaux</td><td>Approches critiques du politique</td><td>13</td><td rowspan="4">(13+08 +10+08) / 4 = <u>9.75</u></td><td rowspan="4">UE non validée (ECTS non acquis</td><td rowspan="4">UE non validée</td><td rowspan="6">Moyenne semestre 1 = (9.75+8,5) / 2 = 9.125

S1 non validé</td><td rowspan="10">(9.125+12.5) / 2 = 10.81

M1 acquis par compensation entre S1 et S2.

UE acquis - aucun cours à rattraper en M2</td></tr>
<tr><td>Représentation et figuration du politique</td><td><u>08</u></td></tr>
<tr><td>Action publique et politiques sociales</td><td>10</td></tr>
<tr><td>Relations transnationales et mondialisation</td><td><u>08</u></td></tr>
<tr><td rowspan="2">UE Langues et méthodes</td><td>Séminaire de professionnalisation PB</td><td><u>06</u></td><td rowspan="2"><u>8,5</u></td><td rowspan="2">UE non validée (ECTS non acquis)</td><td rowspan="2">UE non validée</td></tr>
<tr><td>Langue vivante</td><td>11</td></tr>
<tr><td rowspan="4">UE Parcours</td><td>Histoire du système international : économie et politique</td><td>10</td><td rowspan="4">11.5</td><td rowspan="4">UE validée ECTS acquis</td><td rowspan="5">UE validée</td><td rowspan="5">Moyenne semestre 2 =12.5

S2 validé</td></tr>
<tr><td>Conflits, sécurité, guerres</td><td>12</td></tr>
<tr><td>Politique du développement et de la coopération</td><td>13</td></tr>
<tr><td>1 cours transversal</td><td>11</td></tr>
<tr><td rowspan="2">UE Professionnalisation

&

recherche</td><td>Introduction aux méthodes de la recherche</td><td>12</td><td rowspan="2">13.5</td><td rowspan="2">UE validée ECTS acquis</td></tr>
<tr><td>Tutorat I - Parcours B</td><td>15</td></tr>
</table>

Si à l'issu de cette ultime possibilité de compensation, la moyenne des deux semestres reste inférieure à 10, alors l'étudiant·e peut néanmoins être autorisée à continuer en M2 (AJAC) si le nombre d'ECTS validés (EC avec une note ≥ 10) est au moins de 45 et si le cours de tutorat a été validé.

Attention : être défaillant et avoir zéro, ce n'est pas pareil !

Si vous n'avez rendu aucun devoir dans le cadre d'un cours (EC) : vous serez considéré comme « défaillant·e » :

- ⇨ ce résultat ne peut pas être pris en compte dans le calcul des moyennes (ce n'est pas une note), c'est-à-dire que vous ne pourrez pas compenser ce résultat par vos autres notes au sein de l'UE, ni dans d'autres UE du semestre.
- ⇨ vous serez obligé·e de passer les examens de rattrapage pour ce cours (EC) - si vous ne le faites pas, aucune compensation ne peut être calculée et vous risquez le redoublement (si notre nombre d'ECTS acquis est inférieur à 45 ou si le cours de tutorat de M1 est sans note).

Si vous avez rendu un unique et très mauvais devoir (voire une copie blanche), un enseignant·e peut mettre zéro comme résultat :

- ⇨ ce résultat est pris en compte dans le calcul des moyennes (c'est une note), il peut être compensé par de bonnes notes au sein d'une UE, d'un semestre ou d'une année.

Une note <10 non compensée sur une année est perdue pour les années suivantes

Si pour un cours (EC) votre note est < 10 et qu'elle n'est pas compensée : vous ne pouvez pas la garder l'année suivante. Vous serez obligé.es de suivre à nouveau ce cours (EC) l'année suivante.
Dans le cas suivant, l'étudiant·e totalise plus de la moitié des crédits ECTS de l'année (plus de 30 sur 60) : il ou elle est donc autorisé·e à s'inscrire en L2 sans avoir pourtant validé le cours d'économie politique du S1, sa note inférieure à 10 à ce cours n'ayant été compensée ni au sein de l'UE (UE approfondissement du S1), ni au cours du semestre 1 (par une compensation entre UE).

Délai de calcul et recalcul des moyennes UE/semestre/année

Quand une moyenne pour un cours est saisie, les moyennes de l'UE correspondante, du semestre ou de l'année ne sont pas calculées ou recalculées spontanément. On dit que les notes « ne remontent pas », elles sont saisies mais ne sont pas prises en compte dans les moyennes calculées pour les UE, les semestres, les années.

Ce sont les secrétariats qui doivent manuellement lancer les calculs des moyennes (donc « faire remonter les notes ») UE par UE, semestre par semestre, niveau par niveau (M1, M2). Ce processus ne commence en moyenne que 3 semaines après le dernier examen de chaque session (session 1 et session 2). Cela prend plusieurs jours.

Exemple : Vous êtes en M2 avec un statut AJAC et validez un cours de M1, la moyenne de ce cours est saisie mais il faut plusieurs jours pour que toutes vos moyennes soient recalculées et que vous soyez considéré·e·s comme ayant validé votre M2 avec la bonne moyenne.

Que faire en cas de problème ?

Problème 1 : absence de note pour un cours

⇨ Vous devez contacter l'enseignant·e en mettant le secrétariat (L ou M) en copie de votre mail. Si le problème persiste, contactez les responsables du diplôme.

Problème 2 : incohérence entre une note et le statut

Situation 1 : si vous êtes « ajourné·e » pour un cours (EC) alors que vous avez une note au-dessus de la moyenne (c'est incohérent),

⇨ vous devez contacter le secrétariat.

Situation 2 : si vous êtes ajourné·e pour une UE, un semestre ou une année alors que vous pensez avoir validé :

⇨ il faut attendre que le calcul des moyennes soit lancé (en moyenne 3 semaines après le dernier examen d'un trimestre ou d'une session).

⇨ après ce délai, ou en cas de RÉELLE URGENCE, contactez le secrétariat.

Téléchargement des relevés de notes

Chaque année universitaire, il y a deux sessions (cf. ci-dessus).

Quand on ouvre la session 2 dans le logiciel Pégase pour entrer les résultats du « rattrapage », on doit fermer la session 1: elle est clôturée, on ne peut plus modifier les résultats. Cela « écrase la session 1 ». Ceci entraîne, de votre côté de l'ENT, l'impossibilité de télécharger vos relevés de notes.

- ⇨ Si vous voulez télécharger vos relevés de notes de la session 1, vous devez le faire avant sa fermeture (donc avant que ne commencent les rattrapages/session 2). La date des rattrapages est annoncée tôt dans l'année - cf. blog.

- ⇨ Si vous souhaitez avoir vos relevés de notes officiels après la fermeture de la session 1, vous devez les demander aux secrétariats.

Renonciation

Vous êtes dans la situation suivante :

- En session 1, vous avez une moyenne < 10 à un cours (EC). Mais dans la même UE, vous avez d'autres moyennes suffisamment élevées pour avoir une moyenne générale de l'UE ≥ 10, autrement dit vous pourriez « compenser » votre note <10 et valider le cours (EC) et toute l'UE correspondante.

- **OR** vous ne voulez pas que cette note <10 fasse baisser votre moyenne, donc vous voulez repasser cet EC au rattrapage pour tenter d'obtenir une meilleure note.

  —> Vous devez **« renoncer »** à votre note <10 obtenue en session 1, pour tenter d'en obtenir une meilleure au rattrapage. La meilleure note des deux sessions sera conservée.

Procédure obligatoire : en informer le secrétariat

- En remplissant le formulaire de renonciation à la compensation (normalement disponible sur le blog, dans le respect de la date limite indiquée)
- Exactement entre le moment où les résultats de la session 1 sont calculés et officiels et le moment où la session 2 (le rattrapage) commence : la date du rattrapage est connue dès le début de l'année.

Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement (votre note <10 est incluse dans la moyenne de l'UE). Nous ne pourrons alors techniquement plus rien changer. Si vous passez quand même l'examen de session 2, son résultat ne comptera pas, quand bien même la note obtenue serait supérieure à celle obtenue en session 1. Attention donc à bien respecter cette procédure, dans les temps indiqués.

IV. STATUT D'ÉTUDIANT·E SALARIÉ·E

Sous certaines conditions, l'université offre aux étudiant·e·s occupant un emploi de bénéficier d'une dispense d'assiduité aux cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Statut

Le statut d'étudiant·e salarié·e est accordé aux étudiant·e·s inscrit·e·s en science politique et qui en font la demande au début de chaque semestre. Une date-limite est fixée par le secrétariat et les responsables de formation. Cette année, l'attestation doit être établie auprès du secrétariat **avant le 20 octobre 2025.**

Ce statut ne peut pas être accordé rétroactivement en fin de semestre ou d'année.

Pour en bénéficier, il faut justifier d'un emploi d'au moins **15 heures hebdomadaires tout au long d'un semestre** (contrat de travail, fiches de paie).

Cours concernés

Tous les cours de Master sont concernés, à l'exception des cours suivants « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1) et « Tutorat II » (M2). **Pour ces derniers, l'assiduité aux cours est obligatoire**. Comme indiqué plus haut, aucun examen de rattrapage n'est possible pour ces trois cours, dont l'évaluation repose uniquement sur le contrôle continu et implique une présence assidue. L'absence de rattrapage concerne aussi trois autres cours de M2 : « Méthodes de la recherche approfondie », « Séminaire de professionnalisation » et « Séminaire de Recherche ».

Il revient à l'étudiant·e de récupérer les cours non suivis concernés et de s'organiser pour pouvoir valider le cours.

Contrôle des connaissances

Le statut d'étudiant·e salarié·e permet d'être dispensé du contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire.** Pour les cours et séminaires ne se validant pas par un examen terminal, l'enseignant·e déterminera un mode alternatif de validation (fiche de lecture, dossier, mini-mémoire, etc.). L'étudiant·e peut également demander à passer le contrôle continu. **Le cours sera alors validé dans les conditions habituelles et le calcul de la moyenne la plus favorable à l'étudiant·e salarié·e sera appliqué.** Dans tous les cas, l'étudiant·e doit impérativement prendre contact au début du semestre avec l'enseignant·e.

Démarches à suivre

Au début de chaque semestre, contactez le secrétariat du master de science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie etc.).

En début de semestre, il faut également prévenir chacun·e des enseignant·e·s pour se signaler comme étudiant·e salarié·e.

V. AVERTISSEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT, L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA FRAUDE

Une règle fondamentale du travail universitaire est de produire soi-même le travail que l'on fournit, de bien indiquer les sources sur lesquelles on s'est appuyé et, le cas échéant, les appuis dont on a pu bénéficier : cela vaut pour tous les travaux réalisés dans le cadre des cours (devoirs maison, préparation des exposés, mémoires, devoirs sur table…) et toutes les sessions.

Cette règle conduit donc à prohiber :

- La triche pendant l'examen : tout·e étudiant·e ayant fraudé aura 0 au cours et sera convoqué·e par les responsables de formation. Nous rappelons qu'en application des dispositions légales, la fraude peut entraîner la traduction en Conseil de discipline, l'exclusion de l'Université et l'interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.
- Le plagiat : qui correspond à l'utilisation de données, textes, extraits de textes, sans références complètes, que ceux-ci proviennent d'ouvrages et d'articles, ou d'une consultation par Internet. La constatation de plagiat entraîne la note de 0 au cours et convocation par les responsables de formation.
- Le fait de rendre un devoir réalisé en tout ou partie par une intelligence artificielle (comme ChatGPT) sans mentionner les conditions de cet usage et sans distance critique, qui entraînera également un 0 au cours et une convocation par les responsables de formation. Sur les usages raisonnés de ces outils, les dangers à garder en tête et les précautions à prendre, voir page suivante.

Toutes les références trouvées par les étudiantes doivent donc être mentionnées. Elles ne sauraient, par ailleurs, se substituer aux lectures prioritaires, données par l'enseignante (brochure et Moodle). L'utilisation systématique de guillemets et la citation complète de la source (sous la forme d'une note de bas de page par exemple), lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffrent aucune exception.

Rendre plusieurs fois le même devoir, recopier des passages d'un travail précédemment rendu pour valider un autre cours (auto-plagiat), ou, a fortiori, utiliser le travail d'un·e autre étudiant·e est également assimilé au plagiat et sanctionné de la même façon.

À ce jour, vous avez entendu parler de la capacité de ChatGPT à vous aider dans les tâches d'écriture. Peut-être l'avez-vous même essayé, lui ou d'autres modèles (Claude, Perplexity, Le Chat, Gemini…). Ceci est recommandable, car dans votre future vie professionnelle, vous serez amené·e à travailler avec des assistants dotés d'IA, que ce soit pour la gestion de tâches bureautiques banales ou d'autres tâches plus spécifiques comme l'analyse de données. Se familiariser avec ces outils et apprendre à connaître leurs forces et leurs faiblesses est donc crucial.

Cependant, en tant qu'étudiant.e, certaines utilisations peuvent être plus recommandées que d'autres. Avant de commencer à utiliser ChatGPT, réfléchissez à ce que vous pourriez perdre en vous y fiant de manière aveugle et répétée. Nous ne parlons pas de notes mais de compétences. Nous vous proposons des documents de recherche, des exercices, des projets à mener seul·e ou en groupe tout au long de vos études, pour vous permettre d'apprendre et d'améliorer vos compétences. Tant à l'oral qu'à l'écrit, c'est en faisant vous-même que vous progressez dans votre capacité à analyser puis à organiser, structurer et exposer votre réflexion.

Cela ne se produira que si vous effectuez réellement les tâches et le travail demandés. Nous pouvons nous attendre à ce que les flux de travail dans les universités et le monde professionnel soient façonnés par la collaboration entre les êtres humains et les systèmes basés sur l'IA, tels que les grands modèles de langage (LLM). Mais s'appuyer sur ChatGPT ou d'autres modèles à mauvais escient dans votre formation peut vous empêcher d'acquérir ou d'affiner ces compétences au fil du temps et vous pénaliser dans les examens.

Utiliser ces modèles de manière efficace et raisonnée

En premier lieu, informez-vous sur le mode de fonctionnement de ces modèles et leurs capacités réelles. Une approche consiste à considérer les compétences ou les tâches que vous êtes censés apprendre, exécuter ou améliorer dans le cadre d'un devoir donné. Mettez-vous au défi de réaliser ces tâches de manière indépendante, écrivez vos solutions, puis comparez-les de façon mesurée avec les résultats du modèle d'IA de votre choix. Ce faisant, vous pouvez réfléchir sur l'exactitude de votre travail et des résultats de l'IA, identifier les points à améliorer, et comprendre où se situent les forces et les faiblesses du modèle. Ce processus transforme les LLM en un outil de soutien plutôt qu'en un substitut, tout en fournissant un aperçu précieux de votre propre travail.

Fonctionnement des modèles et conseils

N'utilisez PAS ChatGPT ou d'autres services construits sur de grands modèles de langage pour rédiger ou écrire des phrases et des paragraphes dans votre document. Ces phrases auront l'air plausibles, vraisemblables mais elles n'ont aucun sens pour le modèle qui les produit. Les IA génèrent des réponses probabilistes sans véritable compréhension sémantique ou contextuelle. Les réponses peuvent donc véhiculer des clichés ou être fausses : c'est ce qu'on appelle des hallucinations.

Corriger ces phrases ou essayer de développer votre propre argument indépendamment d'elles sera plus laborieux que de les rédiger vous-même. Ne commettez donc pas l'erreur d'emprisonner vos pensées dans l'imitation probabiliste de phrases qui miment l'expression de la pensée.

Protection des données et empreinte carbone désastreuse : protégez-vous et polluez moins

Tout ce que vous écrivez et injectez dans ces modèles est utilisé pour leur entraînement et peut réapparaître dans une réponse. N'utilisez donc pas de données personnelles ou de contenus soumis au droit d'auteur. L'usage de ces modèles repose sur des millions d'heures de calcul qui provoquent une explosion de la consommation d'énergie (augmentation de gaz à effets de serre, d'eau pour refroidir les centres de données, de métaux rares pour fabriquer les processeurs nécessaires à ces calculs) et débouchent sur une catastrophe environnementale[1].

Charte d'usage et obligations étudiantes

Pour des raisons de transparence, il est demandé aux étudiant·e·s d'inclure un court avertissement dans leurs travaux, indiquant si et quel(s) modèle(s) d'IA a ou ont été utilisé et pour quelles tâches. Exemples de tâches

1. Exploration d'une notion ou de la littérature
2. Trouver une question de recherche
3. Élaborer des hypothèses fondées sur une théorie
4. Analyser des données
5. Structurer un document
6. Le réviser.

Lorsque vous rendez un devoir vous devez déclarer :

- ➢ Si et pour quelles tâches vous avez utilisé ChatGPT ou d'autres grands modèles de langage (LLM) comparables ;
- ➢ Comment votre travail s'est appuyé sur les résultats fournis par le modèle ;
- ➢ Dressez dans une annexe de votre travail la liste des messages-guides (prompts) que vous avez utilisés et des réponses obtenues.

N'oubliez pas que vous êtes seul·e responsable du texte que vous soumettez. L'utilisation non documentée de modèles basés sur l'IA, le plagiat, les failles dans le raisonnement ou l'analyse, et les sources fabriquées peuvent entraîner une réduction significative de vos résultats et de vos notes, voire un échec.

Que ces problèmes proviennent de vous ou du modèle utilisé, vous êtes responsable, en tant qu'auteur·e, des forces et des faiblesses de votre travail.

[1] https://www.polytechnique-insights.com/tribunes/energie/ia-generative-la-consommation-energetique-explose

VI. VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Si l'université bénéficie d'une image progressiste, les situations de violence et de harcèlement sexuel existent dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ces violences (harcèlement sexuel, outrage sexiste, agressions sexuelles, viols) peuvent survenir dans différents espaces universitaires, de la part d'étudiant·es ou de professionnel·les.

En tant qu'étudiant·e en science politique, vous développez une compréhension critique des rapports de pouvoir et des inégalités.

- Respectez le consentement : il doit être libre, éclairé et peut être retiré à tout moment ;
- Questionnez les stéréotypes de genre et les comportements sexistes ;
- Créez un environnement bienveillant dans vos groupes de travail et associations étudiantes ;
- Soyez particulièrement vigilant·e sur les réseaux sociaux ou encore les groupes de discussion en ligne qui constituent autant de situations qui peuvent générer des formes de violences sexistes et sexuelles ;
- N'hésitez pas à solliciter les dispositifs de votre université et informer vos camarades de leur existence.

Définition légale

Le harcèlement est ainsi défini par le code pénal français (art. 222-33) :

> « I. – Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante
> II. – Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

Dispositifs d'écoute et d'accompagnement

Si vous êtes confronté·es à des situations de harcèlement ou de violences sexistes et sexuelles dans le cadre de vos études, en tant que témoin ou victime, n'hésitez pas à en parler. Plusieurs dispositifs d'écoute et d'accompagnement existent à Paris 8 :

- Chargée de mission égalité femmes-hommes : Fatima ZÉNATI, 06 63 85 11 96 ;
- Référente VSS de l'UFR Textes & Sociétés : Patricia EBRING et Anne MARIJNEN ;
- Psychologue spécialiste VSS : Julie Dugué, julie.dugue@univ-paris8.fr , permanence le mercredi de 9h à 12h :
- Dispositif d'écoute et de signalement : celluledecoute@univ-paris8.fr

- Il existe également un numéro national d'information pour les femmes victimes de violences (gratuit, anonyme), il s'agit du **3919**.

L'université a mis en place un dispositif de prise en charge des victimes de violences sexistes et sexuelles. En partenariat avec l'***Association Women Safe*** (http://www.women- safe.org) et la ***Maison des femmes de Saint Denis*** (http://www.lamaisondesfemmes.fr), il s'adresse à toute la communauté universitaire.
Les entretiens avec les médecins et les juristes sont confidentiels et gratuits.

- Prise de rendez-vous et permanence de *l'****Association Women Safe*** par téléphone au 01.39.10.85.35, du lundi au vendredi, de 9h à 17h ou par mail : accueil@women-safe.org
- L'accueil se situe au 20, rue Armagis à Saint-Germain-en-Laye (RER A Station Saint-Germain-en-Laye) ou dans la permanence délocalisée dans le 18ème arrondissement de Paris, au sein de la Villa des créateurs (9, rue Ganneron à Paris)
- ***Maison des femmes de Saint- Denis*** : secretariat.mdf@ch-stdenis.fr ou contact@lamaisondesfemmes.fr ou par téléphone au 01.42.35.61.28. Accueil à Saint Denis : 1, chemin du Moulin Basset.

Les étudiant.es ne doivent pas hésiter à saisir les responsables du département, de formation et/ou la commission de médiation si toute forme de violence sexiste et sexuelle ou de harcèlement est constatée ou suspectée.

Renseignements complémentaires :
https://www.univ-paris8.fr/IMG/pdf/que_faire_en_cas_de_vss_discrimations_harce_lement.pdf

VII – ETUDIANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP

Des aménagements des modes de validation sont prévus pour les étudiant.es en situation de handicap, en concertation avec l'équipe du Pôle handicap (https://www.univ-paris8.fr/Pole-Handicap) de l'université. Le pôle handicap travaille avec les autres services de l'université pour vous aider dans la définition de votre plan d'accompagnement personnalisé et des aménagements du cursus (PAEH).

Au sein du département

Au sein du département de science politique, vos deux référent.es sont :
Julien DESNOYERS : julien.desnoyers03@univ-paris8.fr
Anne MARIJNEN : anne.marijnen@univ-paris8.fr

Dès votre inscription à l'université

Prenez dès que possible un rendez-vous avec ce service par mail (accueil.handicap@univ-paris8.fr) en mettant en copie Julien Desnoyers : julien.desnoyers03@univ-paris8.fr . Il est important de faire un entretien d'évaluation de vos besoins au plus tôt.
Votre situation de handicap sera attestée par le médecin universitaire, après la présentation de vos justificatifs médicaux. Le pôle handicap se concertera ensuite avec les référent.es handicap du département de science politique afin de mettre en place les aménagements pédagogiques préconisés.

Si vous bénéficiez déjà d'un PAEH les années précédentes merci de prévenir Julien Desnoyers et de préciser quels étaient les aménagements précédents

Mise en œuvre des aménagements

Si des aménagements sont prévus dans le cadre de votre « plan d'accompagnement personnalisé et des aménagements de cursus » (PAEH), il faut en informer vos enseignant·es au plus tôt dans le semestre. Vous pouvez prendre contact avec Anne MARIJNEN (référente handicap - si vous rencontrez des difficultés particulières.
NB. Si vous bénéficiez d'un tiers-temps pour les partiels, pensez également, au moment des inscriptions dans les cours, à éviter d'avoir deux voire trois cours d'affilée.

Organisation des examens

En fin de semestre et en amont des partiels finaux, Julien Desnoyers vous contactera pour que vous puissiez signaler les éventuels problèmes de tiers-temps. Merci de lui répondre rapidement pour que des solutions puissent être trouvées.

VIII. DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Description du cours
Semestre 1	
Approches critiques du politique (Mathieu HAUCHECORNE)	Cet enseignement propose une introduction générale aux questionnements et objets de la science politique à destination des étudiant·e·s de master ayant auparavant effectué leur cursus dans une autre discipline. Il met l'accent sur les logiques à travers lesquelles les différents types de rapports sociaux et de domination se réfractent au sein des champs et de l'activité politique, et sur les logiques de politisation et de dépolitisation dont ils sont l'objet. Les premières séances envisageront les différentes formes historiques à travers lesquelles l'exercice du pouvoir politique a pu s'institutionnaliser et analyseront sous cet angle les notions de régime politique, de frontières, d'État-nation et d'impérialisme. Les modes d'expression des intérêts sociaux et des différentes formes de conflictualité seront ensuite étudiés à l'échelle des modalités de participation politique, des dispositifs de délibération, ainsi que de l'action des acteurs associatifs et de la structuration des systèmes partisans. Les dernières séances porteront davantage sur la construction des problèmes publics, leur prise en charge par l'action publique et les effets de celle-ci sur les rapports sociaux.
Action publique et politiques sociales (Michel VAKALOULIS)	Dans le cadre de ce cours de sociologie de l'action publique qui portera sur le cas des politiques sociales, nous reviendrons, d'abord, sur l'histoire de l'État social et sur la construction des frontières du « social » et des « problèmes sociaux », construction qui varie selon les configurations dans le temps et dans l'espace. Nous nous intéressons ensuite aux différents acteurs (publics – des « sommets de l'État » aux agents de guichet – mais aussi privés – associatifs notamment – et bénéficiaires) et aux manières dont ils co-construisent et mettent en œuvre ces politiques sociales. Nous étudierons enfin les effets de cette action publique et des catégories d'action publique en termes d'inégalités sociales et de rapport de domination entre groupes sociaux, en portant attention aux catégories d'action publique (« pauvreté / exclusion / précarité » par exemple). Nous nous interrogeons ici sur les redéfinitions des modes d'intervention étatiques en lien avec la nouvelle gestion publique : assiste-t-on à une privatisation de l'action publique ou un renforcement du contrôle social et politique ? À un désengagement ou un réengagement de l'État néolibéral ? Le cours s'appuiera notamment sur l'étude de textes basés sur des enquêtes empiriques relatives à différentes politiques sociales sectorielles (santé, logement, emploi, énergie, culture…) ou transversales, en France ou dans d'autres pays, mais aussi dans une perspective comparatiste internationale.
Relations transnationales et mondialisation (Elen LE CHÊNE et Clemens ZOBEL)	Dans un contexte où les processus de mondialisation font évoluer les multiples façons dont État et société, secteur privé et secteur public, individus et institutions sont reliés entre eux, ce cours ambitionne d'initier les étudiant·e·s à différentes approches des relations transnationales. Faisant l'objet d'une plus forte attention en sciences sociales sous l'effet de leur dénationalisation et du tournant sociologique de la science politique, les approches transnationales présentent l'intérêt de complexifier les dichotomies du sens commun (« national/international », « interétatique/intra-étatique »), de renouveler le

	regard sur les objets classiques des relations internationales (multilatéralisme, négociation, conflictualité) tout en explorant d'autres objets (circulations des idées, transferts de normes, mobilisations transnationales, etc.) et le rôle d'une multiplicité d'acteur.ice.s mis en relation (gouvernant.e.s, diplomates et OIGs mais aussi administrations locales, entreprises, expert.e.s, groupes armés, société de sécurité privées, ONGs, migrant.e.s, etc.). Attachée à l'historicité des pratiques observées, la démarche de ce cours comprend une importante dimension empirique tout en s'attachant à présenter un certain nombre de textes canoniques.
Représentations et figurations du politique / Representation and the figuration of the political (Christine CADOT) **Group in English: October 27 to 31, 2025** Groupe en français: semestre 1	La thématique de la représentation recouvre des conceptualisations diverses dans le cadre des études politiques, et l'un des aspects du cours sera d'en exposer la pluralité. Le cours aura pour objectif d'évoquer les aspects symboliques de la représentation et d'analyser les dimensions matérielles, spectaculaires, voire esthétiques du politique. Notre attention se portera sur la façon dont le pouvoir se représente lui-même à travers ses figurations matérielles (la statuaire publique, l'architecture, etc.), ses mises en forme symboliques (cérémonies, rites protocolaires, etc.) et ses incarnations dans des personnes ou des groupes. Les thématiques abordées en cours seront attentives aux circulations, réappropriations et contestations possibles de ces représentations, parfois nées elles-mêmes en dehors des actions étatiques. L'enseignement portera donc également sur les luttes relatives à ces représentations (vandalisme ou iconoclasme, politiques de restitutions, mouvements sociaux protestataires...). Nous illustrerons le cours à partir de cas pratiques issus de différentes aires culturelles et de différentes formats figuratifs (photographie, muséographie, cartographie...), dans une approche interdisciplinaire qui mêle des textes et des approches théoriques issues de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire culturelle, de l'histoire de l'art et des *studies,* de l'histoire des idées en contextes. The topic of representation encompasses a variety of conceptualisations in political science. One aspect of the course will analyse its complexity and multifaceted nature. The main aim of the course, however, will be to discuss the symbolic aspects of representation and to analyse the material, spectacular and even aesthetic dimensions of politics. We will focus on how power represents itself through its material representations (public statues, architecture, etc.), its symbolic forms (ceremonies, rituals, etc.), and how it is embodied in individuals or groups. The course will focus on the possible circulations, reappropriations and contestations of these representations, which sometimes originate outside the sphere of state action. The course will therefore also focus on the struggles surrounding these representations (vandalism, restitution policies, social movements, etc.). NB : One group will be taught as an intensive week-long course in English (level B2 and above recommended) from 27 to 31 October 2025. This group will be open to exchange students, particularly those from ERUA partner institutions.
Séminaire de professionnalisation - parcours A (Nora El QADIM) **Séminaire de professionnalisation - parcours B**	L'objectif de ce séminaire sera d'aider les étudiant·e·s à définir leur projet pour l'après-master à travers un travail collectif et individuel de repérage et d'appropriation des outils permettant d'avancer dans ce projet. Des intervenant·e·s issus de différents milieux professionnels seront invité.e.s pour présenter leur parcours, leurs conseils, et répondre aux questions des étudiant·e·s. Le travail sera organisé autour de la préparation des projets individuels, à l'aide d'outils pratiques d'exploration et d'insertion dans différents

(Camille AL DABAGHY) **Séminaire de professionnalisation - parcours C** (Florence MARQUEYROL)	domaines (secteur public, secteur privé, associations, doctorat et recherche, en France et à l'étranger): cartographie du champ, veille, CV, prise de contact, lettre de motivation, réseaux sociaux, outils automatisés et vidéo, entretien, projet de recherche pour les thèses etc. Cela sera l'occasion de nous interroger sur l'usage des connaissances et compétences acquises à l'université dans d'autres contextes, et sur l'articulation entre différents types de savoirs et de codes. *Séances en intensif semaine du 20 janvier + 2-3 séances de suivi pendant le S2*
Semestre 2	
Spatialisation des inégalités (Pierre GILBERT)	Ce cours vise à appréhender le rôle de l'espace dans la construction sociale des inégalités. À partir de questions et de cas d'étude variés (logiques de la ségrégation, cités HLM, beaux quartiers, gentrification, espaces ruraux et périurbains, discriminations dans l'accès au logement, politiques de peuplement, politique de mixité sociale, genre et espace public, etc.), il invite à s'interroger sur la dimension spatiale des inégalités : les processus de ségrégation et les discriminations qui y contribuent, les effets sociaux des situations de ségrégation ou de mixité, ou encore l'importance de l'espace dans la construction des inégalités et des rapports sociaux (de genre, classe, race, etc.). Il porte également sur la dimension politique de ces inégalités, en interrogeant le rôle l'espace dans les processus de politisation et les mouvements sociaux, ainsi que les formes de gouvernement qui font de l'espace un instrument d'action publique, en particulier les politiques de peuplement et les dispositifs de lutte contre les inégalités et les discriminations.
Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations (Noémie EMMANUEL)	L'objectif du cours est de mener une analyse des différents dispositifs de lutte contre les discriminations en examinant tant leurs soubassements théoriques que les aspects concrets de leur mise en œuvre. Nous nous intéresserons aux politiques européennes et aux dispositifs étatiques de lutte contre les discriminations dans différents pays européens, aux dispositifs adoptés dans des pays extra-européens (en Amérique du Nord et ailleurs), aussi bien qu'aux actions menées par de grandes entreprises, ou aux mobilisations de différents acteurs (par le droit, mais aussi par d'autres outils : plaidoyer, création de normes et d'outils d'information, marches sensibles, etc.). Les significations politiques et sociales des différents modèles seront ainsi examinées : lutte contre les discriminations, action (ou discrimination) positive, parité, promotion de la diversité. Il s'agira notamment de réfléchir aux présupposés et aux conséquences de chacun des dispositifs, d'évaluer leur pertinence et leur effectivité selon le type de discriminations et dans le cas de discriminations multiples. Le cours reposera largement sur des interventions du monde professionnel et associatif qui présenteront leur travail, leur façon d'aborder ces enjeux, et les défis rencontrés dans la lutte contre les discriminations.
Construire et administrer les différences (Maeva DURAND)	La société est traversée de différences, au sens de différences d'origine ethnique ou « raciale », de nationalité, de genre et de sexualité, d'âge et de classe. Ce cours part du présupposé que ces différences ne relèvent pas d'une réalité objective, mais que des processus de catégorisation participent à instituer ces différences, c'est-à-dire à les rendre signifiantes et, parfois, à en faire le support de politiques publiques. On s'intéressera ainsi à l'émergence de catégories juridiques, administratives et/ou statistiques, ou encore à la définition de « publics cibles » en matière de politiques publiques. Pour comprendre les implications de classements qui n'ont rien de naturel ou d'évident, il convient de

	s'intéresser aux espaces où ils sont produits : l'Etat, et en son sein différentes institutions et agents, mais aussi d'autres acteurs comme les entreprises, les médias, les savants et les experts. Comment ces derniers-ères conçoivent, mais aussi gèrent et redéfinissent-ils, dans la pratique, ces différences ? Celles-ci en ressortent-elles réduites ou renforcées ? Et dans quelle mesure les individus s'approprient-ils et/ou contestent-ils les catégories qui les désignent ?
Histoire du système international : économique et politique (Michel VAKALOULIS)	L'objectif de ce cours est d'analyser le système international dans une perspective de long terme, à la fois économique et politique, et de décrypter les enjeux stratégiques et symboliques liés aux bouleversements structurels de la phase actuelle de la mondialisation. À cet effet, le cours tentera de faire dialoguer plusieurs disciplines : sociologie historique de l'État, histoire globale ou connectée, histoire des relations internationales et économie politique globale. Il s'efforcera ainsi de poser les jalons d'une histoire au long cours et multicentrée des soubassements politiques et économiques du système international. Le travail empirique portera sur des axes thématiques comme la guerre de la Russie en Ukraine et ses conséquences géopolitiques, les nouveaux facteurs de puissance géopolitique, les enjeux des alliances entre espaces nationaux et régionaux, le rôle de la finance dans la gouvernance du capitalisme post-moderne.
Conflits, guerres, sécurité (Louise BEAUMAIS)	Comment définir la guerre aujourd'hui ? Ce cours ambitionne de donner des clés de lecture pour mieux définir, comprendre et prendre du recul sur ce phénomène social. Il forme les étudiant·e·s aux analyses classiques et plus contemporaines développées en science politique et en sociologie sur l'étude des conflits. L'enseignement est conçu pour permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des connaissances générales sur les notions de conflit, de sécurité et de guerre au sein des sociétés politiques contemporaines. Nous y aborderons les multiples manifestations de la conflictualité sociale et politique, ses acteurs et ses représentations. Une partie de ce cours se nourrira notamment d'une discussion collective, hebdomadaire, sur l'actualité et ses controverses. Le cours est divisé en trois temps. Une première partie est dédiée à un exposé de la façon dont politistes et sociologues ont abordé la question du conflit, de la guerre et de la sécurité. Cette partie permettra d'aborder les théories classiques de ce domaine (conflict theory, relations internationales, anthropologie de la sécurité, sociologie de la violence), mais aussi leur actualisation contemporaine autour de problématiques plus récentes quant aux phénomènes de sécurisation, de "nouvelles guerres", de terrorisme, et de reconfiguration des relations entre États. Nous discuterons ensuite des acteurs directement et indirectement impliqués dans les conflits, du militaire au journaliste en passant par les travailleurs humanitaires: Quels sont leurs rôles ? Quelles sont leurs représentations ? Que nous apprennent-ils sur la guerre contemporaine ? Enfin, dans une perspective critique, nous discuterons également des tentatives actuelles de maîtrise de cette conflictualité à travers l'étude de pratiques de prédiction quantitatives et qualitatives.
Politique du développement et de la coopération (Camille AL DABAGHY)	Ce cours porte sur les politiques de développement et d'aide internationale au développement depuis l'après-Deuxième Guerre mondiale. Nous étudierons les organisations qui conduisent ces politiques (institutions financières internationales, agences d'aide bi- et multilatérales, États Sud, ONG, collectivités locales, bureaux d'étude…), les paradigmes successifs qui les ont orientées (« mise en valeur » coloniale, « ajustement structurel » et équilibres macro-économiques, « bonne gouvernance », « lutte contre la pauvreté »…), les

	instruments qui les matérialisent (« projets », « aide budgétaire », « appui institutionnel »…). La « coopération internationale » sera aussi abordée comme un univers de représentations et de pratiques professionnelles. L'objectif est de vous permettre d'appréhender ces politiques et interventions de développement dans leurs continuités et discontinuités, dans leur épaisseur concrète, en faisant apparaître les dominations et luttes qui les structurent.
Arts et images (Violaine ROUSSEL) **Cours intensif en janvier**, avec séance introductive le 19 novembre, 15h-18h - salle MR005	Cet enseignement prend pour objet les relations entre arts et politique, et en particulier la politisation des images et les usages politiques des productions artistiques visuelles. Le cours met en regard la mobilisation de formes et de dispositifs artistiques par des acteurs du champ politique d'une part, et les rapports au politique et à l'engagement de professionnels de l'art et des institutions culturelles, de l'autre. Il familiarise les étudiant.es avec les travaux classiques sur ces questions, ainsi qu'avec les études récentes qui se sont multipliées ces dernières années en science politique autour de ces enjeux. **Ce cours se déroule principalement en intensif en janvier, mais une séance introductive (indispensable pour suivre le cours) est programmée le 19 novembre (15-18h, salle MR005).**
Discours et savoirs (Mathieu HAUCHECORNE)	Ce cours porte sur les logiques à travers lesquelles les savoirs, les productions idéologiques, la littérature et plus largement les différents types de biens discursifs contribuent à la construction des champs et de l'activité politiques. Il prend notamment pour objet les processus de légitimation des institutions et la fabrication des langages politiques ; les usages des savoirs et des productions discursives au sein de la compétition politique et des luttes sociales ; la production de l'expertise et la fabrication des instruments d'action publique. Une attention particulière sera apportée aux conditions sociales et matérielles de production des savoirs et idéologies, ainsi que sur les modalités pratiques de leur circulation et sur les logiques qui sous-tendent leurs appropriations. À travers ces questionnements, le cours entend également offrir une première introduction aux différents courants de recherche ou domaines d'étude qui ont renouvelé durant les dernières décennies l'analyse des rapports entre savoirs, idées et politiques : école de Cambridge, histoire des concepts, analyse de discours, histoire du livre, sociologie des intellectuels, histoire sociale des idées politiques, études de réception, *cultural studies*, etc.
Théorie politique de la culture (Christine CADOT) (attention, lors des inscriptions pédagogiques, ce cours apparaît sous le titre « Théories du politique »)	Comment appréhender les processus culturels et leurs rapports aux autres domaines de la vie sociale ? Ce cours aura pour but de présenter des textes théoriques inscrits dans des contextes historiques et sociaux dans un temps long, qui interrogent la culture comme catégorie de pensée : construction et remise en cause de la séparation entre nature et culture, construction et remise en cause de la dichotomie entre cultures savantes et « culture de masse », etc. Nous aborderons l'émergence des *cultural studies* et leurs différents moments de rupture et, de façon plus générale, la façon dont les mondes culturels sont traversés par des rapports de pouvoir (institutionnalisation de la culture, pratiques et performances culturelles comme résistance…). Chacune des séances du cours sera divisée en deux parties : d'une part une présentation d'un ensemble de textes théoriques lié à la thématique de la séance et d'autre part un cas pratique et/ou une intervention en cours d'un·e professionnel·le de la culture qui permettra de discuter au concret de ces cadres théoriques.
	Ce cours est résolument ancré dans les travaux et débats scientifiques récents sur les discriminations et les pratiques policières et judiciaires. A l'appui de la

Discriminations, justice, police (Vanessa CODACCIONI)	sociologie de l'institution policière et pénale, il aborde toutes les grandes phases du processus de criminalisation des groupes ou des individus : la surveillance policière, les arrestations, les procès et la prison. L'objectif, dans chacune de ces étapes, est de mettre en perspective les données issues d'enquêtes et certaines thématiques au cœur de la dénonciation de l'appareil répressif d'État, mais aussi d'échanger en séance avec des acteurs issus de l'ensemble de cette chaîne pénale. Enfin, cet enseignement se propose d'appréhender les institutions policières et pénales comme espaces de luttes et de réflexivité.
Race, genre, classe (Pierre GILBERT)	Ce cours prend pour objet la pluralité des rapports de domination, à la fois comme réalité empirique et comme enjeu théorique : au lieu de postuler une détermination en dernière instance d'une forme de domination sur les autres, il prête attention à la complexité de leurs articulations. On y présentera des travaux qu'on regroupe communément sous le label d'intersectionnalité. On examinera l'importance des contextes dans lesquels ce nouveau lexique a émergé, aux États-Unis, comme un programme de recherche sociologique étroitement lié à des enjeux politiques, ainsi que sa diffusion par la suite, notamment en France. En s'appuyant sur de nombreuses enquêtes empiriques, qui mettent ces théories à l'épreuve de contextes sociaux et historiques spécifiques, le cours permettra de souligner la puissance et la vitalité de ce paradigme, pour comprendre la spécificité des situations de dominations croisées. Loin d'en proposer une théorie unifiée, on s'attachera à présenter et à discuter les différentes approches de l'intersectionnalité, ainsi que les discussions critiques dont elles font l'objet
Gender and Politics (Eric FASSIN) (**cours intensif en anglais** en 2025-2026) **23 - 27 Février 2026**	Ce séminaire de Master part du postulat que le genre est toujours déjà politique, et inversement que le (ou la) politique est toujours déjà genré(e). Il ne s'agit donc pas tant de faire une place aux études de genre dans la science politique (ou l'inverse) que de s'intéresser au double mouvement de politisation des « questions sexuelles » et de « sexualisation » des enjeux politiques. On étudiera des controverses, par exemple sur l'avortement, le mariage et la filiation, le harcèlement sexuel et les violences envers les femmes, la gestation pour autrui et la prostitution ; symétriquement, on analysera la manière dont la vie politique se révèle non seulement sexuée, mais aussi genrée – de la figure de l'homme politique aux rapports entre les sphères publique et privée. On insistera avec l'historienne Joan W. Scott sur le fait que « le genre est une manière privilégiée de signifier les rapports de pouvoir », autrement dit, de parler de sexe, mais aussi de bien d'autres choses, bref, de politique : la querelle du voile en fournira une illustration.
Justice and Inequalities (Bertrand GUILLARME) (**cours intensif en anglais** en 2025-2026) **May 11 to 13 and 18-19, 2026**	Le cours envisage d'aborder les revendications de justice à la lumière des débats entre les théories de la justice qui ont animé les dernières décennies en philosophie sociale et politique. Ils permettront de retracer les relations entre les concepts de droits et de bien commun, de liberté et d'égalité, d'égalité des chances et de mérite. Ce panorama servira de base à l'exploration de plusieurs questions spécifiques de justice, comme celles qui concernent la prise en compte du genre et de la race des acteurs sociaux, ou la distribution de ressources spécifiques comme l'environnement ou celles qui touchent à la procréation. On envisagera également les alternatives à l'usage de la justice comme catégorie normative.

Tutorat M1 Parcours A : Lus PRAUTHOIS Parcours B : Yves SINTOMER Parcours C : Florence HULAK	Les responsables du tutorat assurent un suivi individualisé du travail de recherche d'un groupe d'étudiant·e·s, en fonction du parcours de Master choisi. L'assistance aux séances est obligatoire et indispensable pour la validation de cet EC. Le tutorat est d'abord organisé en séances thématiques, confrontant les recherches spécifiques des étudiant·e·s de chaque groupe aux principes et aux étapes d'une démarche de recherche : on s'assure que la définition de l'objet d'études, l'identification d'une problématique, l'accès aux sources, la mise en place d'un protocole empirique adapté, la réalisation éventuelle d'une enquête de terrain, la mise à l'épreuve des hypothèses et la construction d'une démonstration sont maîtrisés ou en voie de l'être. On effectue ensuite un accompagnement individualisé des étudiant·e·s, en suivant l'avancement des mémoires à partir d'exposés sur l'état des recherches. Attention, cours annualisé, quelques séances auront lieu au premier semestre
Introduction aux méthodes de la recherche (Pierre ALAYRAC ; Alice ROMERIO)	L'objectif de ce cours est d'acquérir les fondamentaux des méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives utilisées en science politique, d'en maîtriser les enjeux épistémologiques, éthiques et les modalités pratiques de leur mise en œuvre. Ce cours permet ainsi de fournir aux étudiant·e·s une aide à l'élaboration des projets de mémoire à réaliser en M1. Le cours présente les principales méthodes d'enquête utilisées en science politique et se compose de deux modules de 6 séances chacun : un module présente les méthodes qualitatives (l'entretien, l'observation, le corpus documentaire), et l'autre les méthodes quantitatives utilisées en science politique. Les cours sont assurés sur le même créneau horaire alternativement par les deux enseignant·e·s (le module de méthodes qualitatives et analyse de corpus avec Alice Romerio et le module de méthodes qualitatives avec Pierre Alayrac: méthodes quantitatives)

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Description du cours
Semestre 3	
Mobilisations et discriminations (Sylvie TISSOT)	Le cours reviendra sur les outils que la sociologie politique (carrière militante, répertoire d'action, etc.) met à notre disposition pour rendre compte des mobilisations. Nous organiserons ensemble les séances lors desquelles plusieurs militant-es viendront raconter leurs luttes, afin de tester l'utilité desdits outils. Parallèlement le cours abordera l'émergence du mot d'ordre de la lutte contre les discriminations dans l'histoire des luttes étasuniennes et françaises.
Populations vulnérables (Lus PRAUTHOIS)	Depuis les années 1990, les analyses de la « vulnérabilité » des populations ont contribué à renouveler les paradigmes d'interprétation du lien social et guidé diverses réformes de l'action publique. Les significations de la vulnérabilité sont prises dans une tension entre la désignation de populations particulières devant bénéficier d'une prise en charge par certaines personnes ou par l'État, et la description d'une condition commune à l'ensemble des êtres humains qui fonde leur interdépendance. Ce cours interroge la pertinence de ce cadrage à partir de plusieurs cas d'étude : les transformations de l'État social, le care et la prise en charge de la vulnérabilité au sein de la famille, le handicap ou encore l'accès au logement entre autres. Il permet ainsi de relire des phénomènes sociaux rattachés à d'autres notions (exclusion, disqualification, précarité, stigmatisation, domination, inégalités sociales, etc.). Il s'agit à la fois de cerner comment la vulnérabilité est produite et comment ce cadrage participe à transformer l'action publique.
Globalisations and dominations (Thomas BRISSON) (Cours délivré en anglais)	"A Spectre haunts globalisation". According to Gabriel Rockhill (2009), this concept is underpinned both by technological determinism and teleological optimism that are reminiscent of the vernacular Marxism-leninism of yearn. Such hyperglobalism (Held 1999) is reflected in a wide array of discourses that tend to obfuscate the processes of domination that increasing societal interconnectedness have not erased, to the contrary. Globalization reconfigures domination along transnational and transversal lines that escape the well-established categories of critique. Seminar will therefore analytically connect globalization to domination and critique. Which critiques have been voiced, by both scholars and laypersons, about globalization - that is the increasing integration of human societies across the globe, and awareness thereof? Does globalization increase inequality and destabilise the global ecosystem? Does globalization, both as a material but also a symbolic process, weaken social critique and intensify domination? To what extent has the concept of globalization been the prime weapon of the neoliberal counter-offensive against post-1968 critiques, both in the overdeveloped and in the underdeveloped world? Furthermore, in hardening the external constraints that weight upon polities, has globalization hollowed out democratic sovereignty? Under global conditions, how do actors draw on their critical capacity to push back against the limits of the possible? Are we witnessing a globalization of critique, including critiques of globalization itself?

	NB. Course in English (recommended level B2). The course will be open to exchange students, especially from ERUA partners.
Métiers de la coopération : expertises et contre-expertises (Camille AL DABAGHY)	Économiste de la Banque mondiale, chargée de plaidoyer d'une ONG de lutte contre la corruption, assistante technique d'un programme d'appui au développement urbain, chercheuse et/ou militante en matière de biodiversité : ces métiers de l'international ont en commun de s'appuyer sur des logiques et pratiques d'expertise et de contre-expertise pour produire du droit international, sensibiliser les gouvernements à de nouvelles thématiques, orienter l'aide internationale ou des politiques publiques au Sud. Les questions qui structureront le cours et nos discussions sont : qui produit les savoirs experts ? C'est-à-dire quels sont les organisations et les individus concernés, leurs trajectoires, leurs positionnements, leurs alliances, concurrences ou conflits ? Comment produisent-ils ces savoirs ? Comment les diffusent-ils ? Comment ces savoirs sont-ils mobilisés ? Autrement dit, quels sont les enjeux de la production, diffusion, légitimation et mobilisation des savoirs experts dans les pratiques d'aide au développement, d'aide humanitaire et d'action publique globale ?
Environnement et risques globaux (Julie BLANCK)	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant·e·s de saisir les grandes évolutions des politiques environnementales et de transition écologique aux niveaux international, national et local. Ce domaine d'action publique constitue un enjeu essentiel dans un contexte de changement climatique, de limitation des ressources naturelles et de multiplication des risques sanitaires et environnementaux. Il s'agit d'étudier l'environnement comme objet d'action publique en analysant la participation de nombreux acteurs (publics, privés, scientifiques, experts, élus, associations, populations) à la fabrication de ces politiques : à travers l'émergence de controverses, la construction de problèmes environnementaux, la création d'institutions, l'élaboration de solutions et d'instruments, leur mise en œuvre, mais également leurs limites et leurs critiques. Les politiques environnementales recouvrent une grande variété d'objets enchevêtrés : biodiversité, climat, risques naturels et industriels, énergie, eau, air, mobilités, déchets, gestion des ressources, transport, bâtiments, alimentations. C'est pourquoi chaque séance permettra d'aborder une thématique spécifique, en mobilisant des outils théoriques et méthodologiques d'analyse des politiques publiques et en discutant des textes proposés. L'étude de politiques environnementales permettra ainsi d'interroger les liens entre société et environnement et plus largement l'expérimentation de nouvelles modalités de l'action publique, articulant actions individuelles et collectives (agences, débats publics, gouvernance internationale, innovations sociotechniques, gouvernement des conduites).
Circulations internationales des idées et transferts de normes (Mathieu HAUCHECORNE)	Comment les idées politiques et les savoirs circulent-ils à l'échelle transnationale ? Pourquoi certains auteurs sont-ils traduits dans plusieurs langues quand d'autres demeurent lus essentiellement dans leur pays ? Quels facteurs favorisent le transfert de modèles politiques ou de programmes d'action publique entre différentes régions ? Comment les échanges culturels internationaux s'articulent-ils avec les rapports de domination politiques ou économiques ? Comment les idées sont-elles réappropriées dans des contextes distincts de ceux au sein desquels elles ont été produites ? À la croisée de l'histoire intellectuelle, de la sociologie de culture, des relations internationales et de l'analyse des politiques publiques, cet enseignement propose une introduction aux recherches en sciences sociales consacrées à la circulation internationale des idées et des savoirs ainsi qu'aux transferts de normes en matière d'action publique. La présentation de différentes études de cas permettra d'aborder les logiques qui sous-tendent les

	échanges littéraires transnationaux aussi bien que les transferts philosophiques, ou encore la circulation de discours économiques comme le néo-libéralisme, des normes juridiques ou d'indicateurs destinés à l'évaluation des politiques sociales. On présentera les principaux outils et modèles théoriques qui ont été élaborés pour étudier ces processus, en mettant notamment l'accent sur l'analyse des supports de ces circulations, sur le rôle des intermédiaires ou médiateurs, ainsi que sur les différents types de configurations circulatoires qu'il est possible d'identifier.
Politiques des migrations (Elen LE CHÊNE)	Ce cours propose d'explorer les origines, les fondements, les acteur·ices et les conséquences des politiques migratoires à différentes échelles à partir d'une interrogation centrale : quel est le rôle des politiques migratoires et des frontières ? Nous analyserons les processus historiques de catégorisation des personnes en migration et la manière dont se construisent aujourd'hui les régimes de mobilité et d'immobilité à travers les différents dispositifs de contrôle et de « gestion » des migrations mises en œuvre par les États et les organisations internationales. Nous étudierons également les effets de l'action publique (de contrôle, d'intégration, etc.) sur les personnes migrantes et sur leurs trajectoires. Le cours convoquera des exemples issus de différentes zones géographiques, avec un focus principal sur les politiques migratoires européennes.
Politique et numérique (Anne MARIJNEN)	La place prépondérante du numérique et de l'intelligence artificielle (IA) dans nos sociétés transforme en profondeur les relations entre les acteurs politiques, économiques et sociaux. Le cours se penche sur les relations entre numérique et politique au sens large. Il vise à identifier les transformations, les enjeux et les risques associés aux usages et aux stratégies numériques des citoyens, des acteurs privés et politiques ainsi que des États. Il doit permettre aux étudiant·e·s de développer une réflexion et une approche critique sur ces usages et les familiariser avec les méthodes de recherche utilisées dans ce domaine. Parmi les thèmes abordés dans cette sociologie politique du numérique : la régulation et la gouvernance de l'internet, usages et enjeux de l'IA, les politiques publiques du numériques et le eGovernment, l'évolution de la communication politique, de la conduite des élections et des campagnes électorales, les comportements politiques et l'activisme en ligne, l'usage du numérique dans les régimes autoritaires, la géopolitique numérique et les cyberconflits…
Méthodes de la recherche approfondies (Pierre ALAYRAC, Miléna YOUNÈS-LINHART)	Ce cours vise à approfondir les questionnements sur les enjeux des méthodes mobilisées dans le cadre des enquêtes et des stages en science politique. Il abordera à la fois les méthodes qualitatives et quantitatives. Il a pour objectif l'acquisition d'outils nécessaires à la réalisation des mémoires de recherche ou de stage dans le cadre du M2 : il s'agira de maîtriser différentes méthodes de recueil et d'analyse de données, pour les mettre soi-même en œuvre comme pour comprendre les résultats scientifiques exposés dans la littérature existante, leurs conditions de production, leur portée et leurs limites. Nous travaillerons donc à partir de textes scientifiques appliquant une ou plusieurs méthodes (sans exclure pour autant quelques articles de réflexion méthodologique) ainsi qu'avec des exercices de mise en pratique. Le choix des textes et des exercices sera guidé par les thématiques générales des projets de mémoire des étudiant·es.
Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles (Attention lors des inscriptions	Ce cours a pour objet à la construction et à la mise en œuvre des politiques culturelles, ainsi que les formes de culture et d'inégalités que ces politiques contribuent à produire. Il accorde une large place à l'étude des mobilisations, des controverses et des luttes au sujet des inégalités culturelles et des formes légitimes d'intervention de l'Etat dans les champs culturels. Les politiques et batailles

pédagogiques, ce cours apparaît sous l'intitulé « Éthique appliquée ») (Jérôme PACOURET)	étudiées sont variées et portent notamment sur la littérature, les arts plastiques, le théâtre, la musique, le cinéma, la danse et le journalisme. Les premières séances du cours examinent l'émergence des politiques culturelles et les acteurs et institutions associés à la construction de ces politiques. Les séances suivantes se consacrent aux politiques, aux normes et aux mobilisations qui prennent part à la construction de l'offre culturelle, à son inégale diffusion entre les groupes sociaux (classe, genre, race, générations, etc.), ainsi qu'aux inégalités entre les professionnels des mondes de l'art. Les dernières séances du cours sont consacrées à l'émergence de nouvelles formes et logiques des politiques culturelles : plateformisation, néolibéralisation, entrepreneurialisation, écologisation et luttes contre les violences sexistes. La validation du cours implique la réalisation d'un exposé et la participation à une enquête collective, qui porte cette année sur l'émergence et le fonctionnement de dispositifs de lutte contre les violences sexistes au sein des organisations culturelles.
Politiques et métiers de la culture (Céline LECLÈRE)	À partir d'une approche mêlant histoire et sociologie, ce cours propose de revenir sur les grandes politiques culturelles publiques menées en France depuis 1981, qu'elles soient portées par le ministère de la Culture, les régions ou les municipalités. L'analyse portera sur différents champs – service de l'audiovisuel public, dispositifs de soutien au cinéma, au spectacle vivant, au patrimoine, dispositifs de promotion du livre et de la lecture – afin de rappeler leurs ambitions de départ et leur évolution. Chaque séance sera l'occasion de la présentation d'un dispositif marquant suivie d'un échange avec un ou une professionnelle du secteur, invité·e à partager son parcours, son expertise et son regard sur l'évolution du soutien public à la culture, dans un contexte économique et politique marqué par un fort recul des budgets alloués au soutien à la création et aux manifestations culturelles. En interrogeant ces dynamiques politiques, le cours permettra de saisir les tensions et les réalités auxquelles est confrontée l'action culturelle publique aujourd'hui.
Gestion par projets, parcours A (Lara BAKECH, Valentin DOUILLET)	Ce cours offre une introduction à la gestion de projets, essentiellement dans les associations et collectivités territoriales. Il vise à transmettre la connaissance d'un ensemble d'outils et de méthodes utilisées dans la gestion de projets, au moment de la conception, pour la gestion des projets, et pour leurs évaluations. Au long du semestre, un travail en petits groupes permettra d'expérimenter de manière pratique le travail de conception et d'évaluation des projets afin de mobiliser l'ensemble des outils et méthodes qui auront été présentés durant le semestre. Le cours sera aussi l'occasion d'offrir une meilleure connaissance des débouchés professionnels suite au Master, une meilleure connaissance des structures et de leurs spécificités (associations, collectivités, entreprises, etc.), en familiarisant les participants aux différentes problématiques qui orientent le travail dans ces structures.
Gestion par projets, parcours B (Clemens ZOBEL)	Ce cours offre une introduction au monde des projets de coopération à partir des liens entre migration, politiques publiques de développement, ONGs et associations. Il vise à transmettre la connaissance d'un ensemble d'outils techniques utilisés dans la conception, la gestion et l'évaluation de projets et vise à examiner l'utilisation de ces instruments dans le domaine du co-développement, perspective qui met les migrants et leurs associations au cœur des politiques de coopération, concernant les territoires d'accueil, aussi bien que les pays d'origine. Au long du semestre un travail en petits groupes permettra d'expérimenter d'une manière pratique la conception et l'évaluation des projets, ainsi que l'élaboration

	des stratégies de plaidoyer. Un accent particulier sera mis sur la façon dont contraintes techniques ou financières et rapports de force politiques se croisent. Bénéficiant de l'appui du GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, cet enseignement intégrera des interventions de professionnels et militants d' ONG et du secteur associatif. Leur rôle est d'offrir une meilleure connaissance des débouchés professionnels dans leur domaine, de familiariser les participants avec les grandes problématiques qui orientent leur travail et d'accompagner les travaux pratiques.
Gestion par projets, parcours C (Rosanna GANGEMI)	Thème : Arts et sciences humaines et sociales Sous-thème : Composer avec les ruines Les relations entre arts et sciences humaines et sociales ont beaucoup évolué ces dernières années et l'analyse de cette articulation peut s'avérer très féconde. Ce cours abordera par le biais d'études de cas, de lectures, d'œuvres d'art et de films les modalités, les expériences, les espaces de tension, les enjeux de l'entrecroisement du monde de la création avec celui de la recherche dans la production et diffusion de savoirs inédits. La visite d'un musée est aussi prévue. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC.
Semestre 4	
Tutorat de recherche parcours A (Audrey MARIETTE)	Le but de ce tutorat est de former aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2 (en évoquant principalement les problèmes de construction d'un objet, d'une problématique et d'hypothèses, de choix des méthodes, de l'état de l'art, de structuration de l'argumentation et d'écriture) et de travailler avec les étudiant·e·s sur leur propre recherche. Le tutorat est organisé autour de séances thématiques et d'ateliers consacrés à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat ne se substitue pas à la direction des mémoires mais vient l'épauler. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC. *Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre.*
Tutorat de recherche parcours B (Nora El QADIM)	Ce tutorat a pour objectif de former aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2. Au fil des séances, les étudiant·e·s seront notamment amenés à définir leur objet, à construire une problématique et des hypothèses de travail, à réaliser un état de l'art et à construire un plan qui soutient une argumentation. Le but de ce tutorat consiste également à se familiariser avec les outils utiles à la recherche documentaire, à apprendre à identifier et questionner les sources ainsi qu'à préparer l'enquête de terrain. Le tutorat est organisé autour de séances thématiques puis d'ateliers consacrés à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat est un espace d'accompagnement qui ne se substitue pas à la direction des mémoires. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC. *Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre*
Tutorat de recherche parcours C (George MEYER)	L'objectif du tutorat est d'accompagner les étudiants dans les différentes étapes de la réalisation de leur mémoire de M2 : construction d'un objet de recherche et d'une problématique, élaboration d'un état de l'art, choix et justification des méthodes, accès au terrain, mise à l'épreuve des hypothèses, rédaction de la démonstration et maîtrise des normes bibliographiques. Lors du premier semestre, chaque séance débute par une discussion collective suivie d'une présentation des outils et des techniques d'enquête utiles à l'avancée des travaux. Le second semestre est consacré au suivi individualisé des mémoires.

	Le tutorat est un espace d'accompagnement qui ne se substitue pas à la direction des mémoires. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC. <u>*Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre*</u>
Séminaire de recherche (Violaine ROUSSEL)	Le séminaire de recherche s'inscrit à l'intersection des différents parcours du Master de science politique ; il aborde des questions renvoyant aux thématiques des parcours, mais également des enjeux transversaux, centraux ou nouveaux de la science politique. Il interroge notamment les mutations contemporaines de la société et du politique, à travers la présentation et la discussion de recherches récentes ou encore en cours. L'objectif du séminaire est de familiariser les étudiant.es avec la recherche comme pratique, à travers les interventions de chercheur·e·s professionnel·le·s. Le séminaire met l'accent sur le processus de recherche en train de se faire, sur les « ficelles du métier », la démarche et les méthodes (bien sûr, non sans lien avec les résultats de recherche). Il forme les étudiant.es à la préparation et à l'animation des échanges scientifiques et du débat intellectuel. <u>*Ce séminaire est annualisé.*</u>

<u>Synthèse des cours offerts en intensif</u>

Octobre
-M1 *Représentations & figurations du politique/Representing the Political* (cours ERUA en anglais) – Christine Cadot – du 27 au 31 octobre.

Janvier
-M1 *Arts et images* (Parcours C) –Violaine Roussel – du 12 au 16 janvier ; séance d'introduction le 19 novembre (15-18h)
-M1 *Spatialisation des inégalités* (Parcours A) – Pierre Gilbert – semaine du 12.01
-M1 *Séminaire de professionnalisation* (Parcours A, B & C) – Nora El Qadim, Camille Al Dabaghy, Florence Marqueyrol. – semaine du 19.01
-M2 *Gestion par projet* – Rosanna Gangemi (Parcours C) -- du 19 au 23 janvier

Février
-M1 *Genre et politique/Gender and Politics* (cours ERUA en anglais) – Eric Fassin – semaine du 23.02

Mai
-M1 *Justice et inégalités/Justice and Inequalities* (cours ERUA en anglais) – Bertrand Guillarme -- semaines des 11.05 et 18.05

<u>Cours offerts en anglais/Courses offered in English</u>

-*Globalisation and Domination* (Thomas Brisson), 1st semester 2025-2026
-*Representing the Political* (Christine Cadot) – 27-31 October 2025 (intensive course)
-*Gender and Politics* (Eric Fassin) – 23-27 February 2026 (intensive course)
-*Justice and Inequalities* (Bertrand Guillarme) – 11-13 and 18-19 May 2026 (intensive course)

Présentation des EC offerts hors du département

L'un des cours suivants est suivi par les étudiant·e·s diplômé-e·s d'une licence de science politique en **alternative au cours « Approches critiques du politique » au premier semestre de M1 (EC électif)**.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter le site et à contacter les secrétariats des formations concernées pour vérifier les informations ci-dessous et obtenir davantage d'informations le cas échéant.

● Cours offerts par l'Institut d'études européennes (IEE)

Secrétariat pédagogique de l'IEE : iee.secretariat@univ-paris8.fr ; Tel. 01 49 40 65 90 / 01 49 40 65 93

Cours ouverts (sous réserve : **Prière de se renseigner auprès du secrétariat de l'IEE pour vérifier l'ouverture de ces cours**)

- Politique étrangère (Lise DUBOIS, 1er semestre, Mardi 9h)
- Politique extérieure de l'UE (Lise DUBOIS, 1er semestre, Lundi 15h)
- Crises et conflits internationaux (2e semestre)
- Évènementiel (2e semestre)

Attention ! Le calendrier, les horaires et les crédits ECTS de l'IEE sont différents de ceux du département de science politique. L'inscription se fait auprès des enseignant e s lors du premier cours.

● Cours offerts par le Département Sciences sociales des mondes méditerranéens, Master Mondes méditerranéens en mouvement

1er cours : semaine du 22/09/2025

*Merci de vous y inscrire en contactant par mail l'enseignant.e à l'adresse indiquée ci-dessous, et ce **au plus tard mercredi 17 septembre 2025**. Le nombre de places est limité.*

Semestre 1:

- Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée : sociologie politique-histoire **(lundi, 15h-18h)** - code Apogée : DTA1ED03 - nb d'heures : 30. Malika Rahal : Malika.RAHAL@cnrs.fr

Ce cours vise à retracer l'histoire des empires coloniaux en Méditerranée et au Maghreb au cours de la période contemporaine (XIXe et XXe siècle). Puis il soulignera la montée des nationalismes au cours du XXe siècle et les différentes accessions aux indépendances, soit de façon négociée soit de façon violente (guerre d'Algérie). Enfin, le cours abordera les premiers temps des indépendances anciennes colonies, afin de montrer comment se mettent en place les nouveaux Etats, entre permanence et rupture par rapport aux régimes passés.

- ***Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée*** **(lundi, 12h-15h)** - code Apogée : DTA3ED07 - nb d'heures : 30. Fabrizio Maccaglia : (contact provisoire : maccagliafabrizio@gmail.com)

Ce cours abordera les grandes questions géopolitiques et les dimensions spatiales des rapports de pouvoir en Méditerranée. Pour analyser le lien entre pouvoir et espace, nous reviendrons sur l'émergence et l'évolution de la géopolitique et de la géographie politique, sur le rôle central des états, le rôle changeant des frontières internationales, les questions d'identité et de surveillance. Nous privilégierons les thématiques telles que les relations entre l'Europe et la Méditerranée, les conflits frontaliers, les espaces

du post-conflit, les revendications régionales, les minorités, les ressources stratégiques, les revendications territoriales.

- ***Genre en Méditerranée*** **(jeudi, 9h-12h)** - code Apogée : DTA3ED06 - nb d'heures : 30. Enseignant en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : souhila.guermah@univ-paris8.fr

Ce cours traite du genre, entendu comme construction sociale de caractéristiques associées à chaque sexe et rapport de pouvoir entre groupes de sexe. Il vise plus spécifiquement à analyser ce que le genre fait à la Méditerranée et ce que la Méditerranée fait au genre. À cette fin, on esquissera, d'une part, une généalogie des études sur le genre, en revenant sur différentes approches théoriques et notions qui balisent aujourd'hui ce champ et leurs applications et incidences dans l'étude de la Méditerranée ; on étudiera, d'autre part, à partir d'entrées thématiques et d'enquêtes empiriques, comment l'espace méditerranéen contribue à enrichir, voire à renouveler les études sur le genre.

- ***Villes, culture(s), pouvoir en Méditerranée*** **(lundi, 9h-12h)** - code Apogée : DTA3ED01 – nb d'heures : 30. Fabrizio Maccaglia : (contact provisoire : maccagliafabrizio@gmail.com)

Le cours propose d'interroger le « tournant culturel » de la ville comme dans les pratiques habitantes et les politiques urbaines en Méditerranée. L'objectif est d'analyser selon une approche géographique, critique et comparative, la manière dont le paradigme culturel dans ses diverses acceptions (patrimoniale, identitaire, politique, touristique, etc.) est mobilisé par une pluralité d'acteurs mettant au centre de la réflexion la relation espace/culture comme un enjeu de pouvoir : production, diffusion des modèles et des normes ; logiques d'acteurs ; cultures dominantes /des minorités ; légitimités culturelles et résistances.

Le cours est organisé autour de quatre thématiques : le patrimoine et l'économie culturelle comme ressources et outil de développement territorial face à la crise des territoires urbains ; la mise en scène de la ville par la culture (ville événementielle, festive/récréative) ; la notion de « ville rebelle », à travers la façon dont sont saisis espaces et cultures comme objet ou comme moyen dans les formes actuelles de contestation ; le rôle des productions artistiques (littérature, arts visuels) dans la (dé-)construction des représentations d'un *idéal-type* urbain méditerranéen.

- ***Mouvements sociaux et transformation du politique en Méditerranée*** **(mardi, 12h-15h)** – code Apogée : DTA3ED05 – nb d'heures : 30. Youssef El Chazli : youssef.el-chazli@univ-paris8.fr

Ce cours aborde les sociétés méditerranéennes sous l'éclairage de la sociologie des mobilisations. Il développe les concepts centraux portant sur l'action collective et les révolutions à travers des études de cas consacrées aux pays du sud, de l'est et du nord de la Méditerranée. Chaque séance est construite autour du cas d'un pays, développé avec un autre pays en contrepoint, afin de favoriser une approche comparative. L'objectif est pour les étudiant·es d'apprendre à manier les outils de la sociologie des mobilisations, d'identifier les enjeux actuels de tension politique et sociale autour du bassin méditerranéen. Un intérêt particulier sera porté aux processus, aux constructions de significations, aux contraintes et aux opportunités qui contribuent à l'élaboration des modalités d'action et ce à partir d'un aller- retour entre les différentes échelles d'analyse : locale, régionale, transnationale.

- ***Inégalités sociales en Méditerranée*** **(jeudi, 12h-15h)** - code Apogée : DTA1ED04 - nb d'heures : 30. Sami Zegnani : sami.zegnani@univ-paris8.fr

Ce cours, consacré à la sociologie des inégalités sociales et des rapports de domination, a un double objectif : il s'agira, d'une part, de dresser un tableau des inégalités sociales en Méditerranée, par entrées thématiques, et, à partir d'enquêtes empiriques, de les étudier comparativement dans différents pays de l'espace méditerranéen ; il s'agira, d'autre part, de revenir sur les approches et grilles de lecture

mobilisées (et mobilisables) dans les sciences sociales pour les analyser – en particulier sur les rapports sociaux de classe, de sexe, de race et de génération, leurs interactions et leur spatialisation.

- ***Controverses et contestations en Méditerranée*** **(mardi 15h-18h)** – code Apogée **DTA3ED08.** Nb d'heures : 30. Didier Le Saout : didier.le-saout@univ-paris8.fr

Ce cours appréhende dans une perspective sociologique la question des publics et de la contestation. Il a pour objectif de fournir les connaissances nécessaires à l'objet « controverse » vu comme confrontation de points de vue faisant intervenir des publics qui possèdent des savoirs diversifiés et ne partagent pas nécessairement des normes communes. Il interroge le poids des contraintes argumentatives dans les paroles institutionnelles et militantes sur l'action collective. Sont présentées les conceptualisations de la controverse publique et les formes qu'elle peut prendre dans des conflits dans l'espace méditerranéen.

Semestre 2 :

- ***Politisations en Méditerranée*** **(mardi 12h-15h)** – code Apogée DTA1ED08 – nb d'heures : 30 – enseignant : Sami Zegnani : sami.zegnani@univ-paris8.fr

Le cours traite les processus de politisations au sein de l'espace méditerranéen, entendus comme « tout processus par lesquels un individu ou un groupe, une organisation ou un conflit ''se politise'', c'est-à-dire se socialise à la politique, développe un intérêt pour la politique ou simplement devient politique » (Cohen, Lacroix, Riutort), à savoir devient un objet de mobilisations collectives, du débat public ou de l'action publique.

- ***Mobilités en Méditerranée*** - séminaire **(mardi, 15h-18h)** – code Apogée : DTA2ED02 – nb d'heures : 30. Enseignant.e en cours de recrutement ; dans l'attente, contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : souhila.guermah@univ-paris8.fr

Le séminaire vise à éclairer la question des mobilités en Méditerranée dans leur diversité, en proposant chaque année des entrées thématiques différentes. Il s'attache plus particulièrement aux dynamiques de frontiérisation, aux politiques migratoires, au passage d'un « espace mouvant » à un « espace nasse », aux trajectoires toujours plus fragmentées des migrants, aux formes de résistance à différentes échelles de la part d'acteurs multiples, ainsi qu'aux circulations transnationales des entrepreneurs de « l'entre deux ». L'objectif est aussi, à partir d'études de cas empiriques, de mêler des paroles plurielles, celles de chercheurs, de membres d'ONG, de journalistes, et des langages divers (cartographiques, artistiques, etc.).

- ***Dynamiques territoriales et mondialisation en Méditerranée*** **(lundi, 9h-12h)** - code Apogée DTA2ED01 - nb d'heures : 30. Fabrizio Maccaglia : contact provisoire : maccagliafabrizio@gmail.com

Le cours traite de la question de la mondialisation en Méditerranée, selon une approche de géographie socio-économique, en interrogeant plus particulièrement l'insertion inégale des territoires dans les réseaux régionaux et planétaires contemporains. L'articulation des espaces à toutes les échelles, la pluralité des mobilités, les enjeux de développement sont abordés à travers différentes entrées thématiques : métropolisation, tourisme, entrepreneuriat transnational, circulations culturelles, etc. Sur la base de cas d'étude choisis sur les trois rives, il s'agit de dépasser les lectures classiques de la mondialisation à partir de ses lieux et acteurs les plus emblématiques – métropoles, zones franches, firmes transnationales, État – pour prendre également en compte des acteurs plus « discrets » et des lieux plus « ordinaires » de ce processus.

- ***Religions et pouvoir dans l'espace méditerranéen*** **- Séminaire (jeudi-12h-15h)** - code Apogée : DTA2ED03 - nb d'heures : 21. Didier Le Saout : didier.le-saout@univ-paris8.fr

Face au récit de l'inéluctable sécularisation des sociétés, le séminaire vise à mettre en lumière d'un côté les recompositions variées du geste religieux dans l'espace méditerranéen et de l'autre les formes de gouvernement qui s'y attachent (Asad 2003). Il s'agira ainsi d'interroger ce dont la religion est le nom, depuis les affiliations et réaffiliations contemporaines qui procèdent par son référent à la réflexivité et la critique politique qu'elle induit. Sans lui conférer ainsi un caractère *a priori* régressif, l'intérêt sera alors porté au phénomène religieux dans l'espace méditerranéen en partant de ses déploiements contestataires, utopiques ou à l'inverse adossés aux pouvoirs étatiques.

- ***Enjeux environnementaux en Méditerranée*** **(lundi- 12h-15h)** - code Apogée : DTA1ED09 – nb d'heures : 30. Fabrizio Maccaglia : contact provisoire : maccagliafabrizio@gmail.com

L'objectif de ce cours est de former les étudiant·e·s à une approche géographique, sociale et politique des grands enjeux environnementaux en Méditerranée. Les objets d'étude tels que les risques naturels, le changement climatique, la préservation des ressources, la pollution et la gestion des déchets seront abordés, en parallèle d'une réflexion sur les mobilisations environnementales désormais au cœur des revendications politiques en Méditerranée.

● Cours et séminaires du Master de sciences sociales (Sociologie & Anthropologie) ouverts aux étudiant·es d'autres formations de paris 8

Une réunion de rentrée comprenant une présentation des cours aura lieu le **jeudi 18 septembre 2025, de 10h à 12h en amphi B 134.**

Semestre 1:

Anthropologie du développement : approches critiques
(Arnaud Kaba) Mardi 15h-18h, MR 105
Code apogée : DHFMED10

Anthropologie des circulations culturelles en contexte global
(Emma Gobin) Mardi 12h-15h, musée du quai Branly, salle 3
Code apogée : DHFMED09

Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation,
(Michel Kokoreff) jeudi 15h-18h
Code apogée : DHFMED04

Semestre 1 (Cours intensif) :

Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes
(Catherine Comet) Cours intensif : janvier 2025.
Contact : catherine.comet@univ-paris8.fr
Code apogée : DHFMED05

Semestre 2:

Inégalités et mobilisations en France et en Europe : approches quantitatives
(Claude Dargent) Mardi 9h-12h

Code apogée : DHFMED06

Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social
(Isabel Boni-Le Goff) - mercredi 12h-15h - salle A2-217
Code apogée : DHFMED03

Politiques de la nature
(Barbara Casciarri) Vendredi 12h-18h (journées ponctuelles) - IUT Montreuil*
Code apogée : DHFMED08

Globalisation et mondialisation
(Martin Olivera) - jeudi 12h-15h – MR215
Code apogée : DHFMED07

Pour plus d'information, s'adresser au secrétariat du Master de Sciences sociales (Département sociologie/anthropologie). Les inscriptions pourront se faire directement auprès des enseignant.es au premier cours.

● Cours offerts par le Master Etudes Transnationales et Transculturelles (ETT) de l'UFR Langues et cultures étrangères

NB : Ces cours peuvent valider l'EC électif du tronc commun (remplaçant le cours « Approches critiques du politique ») OU l'EC de langue au 1er semestre de M1.
Mais, attention : Un même cours ne peut pas vous permettre de valider deux EC. Il faudra donc préciser dans votre fiche de renseignements à rendre au secrétariat si vous voulez le valider comme électif *OU* comme EC de langue vivante.

Réunion de pré-rentrée du master ETT : le 17 septembre 2025 (B 309, 10h 00 pour les M1, 11h 00 pour les M2)

Contact du secrétariat pédagogique : Adjida Chahoul, sec.master-ett@univ-paris8.fr

Les cours suivants sont dispensés en langue française.

Racisme et pensée raciale (Allemagne, Etats-Unis, Espagne, Italie Amérique Latine)
Enseignants :Bernard Cros, Enrique Fernandez Domingo, Alexandre Dupeyrix, Xavier Tabet. Cours en français
S1, mardi 12 h – 15 h salle A382, début du cours le 23 septembre.
Contact : xavier.tabet@icloud.com

Ce cours, assuré par quatre spécialistes de différentes histoires nationales, abordera la question de la pensée raciale et celle du racisme, aux XIXe et XXe siècles, dans des aires culturelles différentes (Italie, Allemagne, États-Unis, Amérique latine). On tentera de distinguer les caractères saillants du racisme à une époque où celui-ci se fonde sur des assises scientifiques, en liaison avec l'émergence de nouveaux savoirs de l'homme (anthropologie, ethnologie, sociologie, psychiatrie, criminologie, etc.). Différentes formes de racismes seront abordées, avec leurs singularités et leurs temporalités propres (antisémitisme,

racisme contre les noirs, contre les indigènes, mais également contre les méridionaux, voire les délinquants considérés dans l'anthropologie criminelle italienne du XIXème siècle comme appartenant à une « race criminelle »). La pluralité même des formes et des lieux de manifestation d'un racisme en partie nouveau, à partir du XIXe siècle, permettra d'interroger ses caractéristiques essentielles, voire son essence.

Bibliographie

BATAILLON Gilles et Julie DEVINEAU (coord.), Dossier « Ethnicité », *Problèmes d'Amérique latine* 72, 2009.
COATES, Ta-Nehisi, *Between the World and Me*, Melbourne, The Text Publishing Company, 2015.
DIANGELO, Robin, *White Fragility: Why It's So Hard for White People to Talk About Racism*, Boston, Beacon Press, 2018.
GOTKOWITZ Laura, *Histories of race and racism : the Andes and Mesoamerica from colonial times to the present*, Durham, Duke University Press, 2011.
GROS Christian et Marie-Claude STRIGLER (dir.), *Être indien dans les Amériques : spoliations et résistance, mobilisations ethniques et politiques du multiculturalisme*, Paris, IHEAL, 2006.
JONES, Martha S., *Birthright Citizens: A History of Race and Rights in Antebellum America*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2018.
LOPEZ CABALLERO Paula et Christophe GIUDICELLI (dir.), *Régimes nationaux d'altérité : états-nations et altérités autochtones en Amérique Latine, 1810-1950*. Rennes, PUR, 2016.
MARTINEZ Françoise, 2010. *Régénérer la race*. Paris : IHEAL-La Documentation Française.
MATARD-BONUCCI Marie-Anne, *L'Italie fasciste et la persécution des juifs*, Paris, Perrin, 2007.
MOSSE George, *Toward the Final Solution: A History of European Racism*, New York, Howard Fertig, 1978.
WADE Peter, *Raza y etnicidad en Latinoamérica*, Quito, Abya-Yala, 2000.

Criminalité, sécurité, prison : de l'ennemi de la société à l'ennemi de l'Etat (Italie/Europe, XVIIIème-XXème siècles, de Cesare Beccaria à Michel Foucault).

Enseignant: Xavier Tabet, département d'études italiennes. Cours en français
S1, mercredi, 15 h à 18 h. Salle B 036. Début du cours le 1er octobre.
Contact : Xavier Tabet : xavier.tabet@icloud.com

Le cours portera sur plusieurs figures juridiques, politiques et littéraires de « l'ennemi », à partir en particulier de ce laboratoire politique que représente l'Italie, des Lumières jusqu'au Fascisme. Au centre de notre parcours se situera l'évocation de « l'ennemi de l'Etat » dans le droit pénal du régime mussolinien. Si l'obsession de l'ennemi interne est bien inhérente aux totalitarismes, le fait est cependant que ces régimes ont utilisé et étendu les mécanismes déjà présents dans la plupart des autres sociétés. Avant l'époque du Fascisme, nous évoquerons ainsi la constitution « biologique » de la figure de l'ennemi de la société, à partir des théories autour du « criminel né », chez l'italien Cesare Lombroso, le père de l'anthropologie criminelle en Europe, à la fin du XIXème siècle. La question de la prison, de sa naissance au XIXème siècle jusqu'à sa très grande expansion aujourd'hui, sera également envisagée, notamment à travers l'analyse de ce que l'on appelle l'abolitionisme pénal, qui théorise la sortie du paradigme carcéral.
Interrogeant les permanences et transformations de la figure de l'ennemi social aux XIXème et XXème siècles, à partir aussi de ce que Michel Foucault appelle « la notion d'individu dangereux », la perspective du cours sera à la croisée du juridico-politique et du littéraire. Sera abordée, pour le XXème siècle, la figure nouvelle de « l'ennemi de l'humanité », à partir du procès de Nuremberg, tout à la fois dans le droit pénal international et dans la littérature de la déportation. Seront présentés enfin certains débats contemporains autour de ce que l'on appelle aujourd'hui le « droit pénal de l'ennemi », dans le cadre des lois d'exception liées à la lutte contre le terrorisme.

Bibliographie indicative :

Cesare Beccaria, *Des délits et des peines*, traduction et annotation par A. Fontana et X. Tabet, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 2015
Michel Foucault, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
Primo Levi, *Si c'est un homme*, 1947 (toute édition de poche convient)

Stephen Jay Gould*, La mal-mesure de l'homme*, Paris, Odile Jacob, 1997
Jean-Claude Monod, *Penser l'ennemi, affronter l'exception*, Paris, La Découverte, 2016
Emile Zola, *La bête humaine*, 1889 (toute édition de poche convient)
Une bibliographie détaillée et des indications de lectures seront fournies aux étudiants lors du premier cours.

Enjeux mémoriels du colonialisme : le cas allemand
Enseignant : Olivier Baisez
S1, le mercredi de 15h à 18h (salle à préciser).
Contact : olivier.baisez@univ-paris8.fr

L'Allemagne n'est jamais le premier pays auquel on pense quand il s'agit de l'histoire du colonialisme et de son héritage. Pourtant, ses possessions coloniales ont toujours figuré dans les atlas et constituaient tout de même le troisième empire colonial par son étendue (en Afrique, en Chine et dans le Pacifique). Officiellement, l'Allemagne a possédé des colonies entre 1884 et 1919, mais les Allemands n'ont pas attendu 1884 pour participer à l'expansion coloniale européenne et en tirer profit, de même que le colonialisme comme modalité du rapport aux mondes extra-européens n'a pas disparu du jour au lendemain (sans parler du fait que les ex-colonies allemandes sont restées sous la domination d'autres puissances coloniales après 1919). Malgré cela, le colonialisme n'a longtemps eu qu'une faible présence dans l'enseignement et dans le débat public en Allemagne. Par ignorance ou en raison d'idées reçues, on a eu plutôt tendance à minimiser à la fois l'importance de l'Allemagne dans l'histoire du colonialisme, et le poids du colonialisme dans l'histoire de l'Allemagne. Or, les traces du colonialisme comme système global d'inégalité, de domination et d'exploitation, sont encore visibles et sensibles, y compris en Allemagne. Jusqu'à nos jours, l'Allemagne comme les autres anciennes puissances coloniales bénéficie des réseaux de commerce asymétrique mis en place dans le cadre du colonialisme. Depuis maintenant plus de vingt ans, et surtout depuis les années 2010, le colonialisme et son héritage sont devenus un sujet de société dont on débat publiquement. La remise en question de la dimension civilisatrice ou modernisatrice du colonialisme et la révélation de l'hypocrisie du discours apologétique sur les valeurs à propager, déjà dénoncé par des intellectuels comme Frantz Fanon dans les années 1950, ont considérablement progressé sous l'effet de la mondialisation et de l'affirmation des études postcoloniales, ainsi que l'analyse du racisme structurel et de la violence inhérente à la domination coloniale. Parallèlement, la perspective des colonisés est désormais prise en considération de façon inédite. Longtemps écrasé ou refoulé par l'importance du travail de mémoire sur le passé nazi, le colonialisme fait enfin l'objet d'une confrontation critique (*Aufarbeitung*) politique, juridique, psychologique et culturelle, qui se manifeste par exemple à travers les débats actuels sur la restitution d'objets d'art et de restes humains, mais aussi autour des traces du colonialisme dans le paysage urbain (monuments, noms de rues etc.).

Semestre 2 :

Mémoire des dictatures : Allemagne, Espagne, Italie, Portugal (1945-2025).
Cours collectif : Olivier Baisez, Cristina Climaco, Xavier Tabet, Mercedes Yusta. Cours en français. Master ETT et master sciences politiques. Deuxième semestre 2025/2026.
Mardi 15 h 18 h.

Le cours portera essentiellement sur les débats historiographiques contemporains et les usages publics de la période du nazisme, du fascisme, du franquisme et du salazarisme. À la suite de synthèses historiques, seront exposés les principales interprétations de ces moments historiques et phénomènes politiques ainsi que les débats de mémoire actuels, entre historiographie sérieuse et usages publics souvent complexes. On tentera de repérer les principales mutations de la mémoire publique en Europe dans l'après-guerre, à travers l'évocation des principaux paradigmes mémoriels de l'Allemagne, de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie. Seront abordées des questions comme celle des différences entre totalitarisme et dictature, ou encore celles des significations actuelles de l'antifascisme et des traditions et legs contemporains de la Résistance, face à l'affirmation aujourd'hui des extrêmes droites en Europe.

Des questions de théorie politique contemporaine très débattues seront également évoquées, comme celle de la différence entre le fascisme et le populisme ou les effets de la mondialisation sur les débats mémoriels.

Bibliographie

Aleida Assmann, « Transformations Between History and Memory », Social Research 75/1 (2008), p. 49-72.
Sophie Baby, Juger Franco ? Impunité, réconciliation, mémoire, La Découverte, 2024.
David Clarke, « Understanding Controversies over Memorial Museums: The Case of the Leistikowstraße Memorial Museum, Potsdam », History and Memory 29/1 (2017), p. 41-71.
Umberto Eco, Reconnaître le fascisme, 2024.
Federico Finchelstein, From fascism to populism in history, 2017.
Filippo Focardi, L'Italie, alliée ou victime de l'Allemagne nazie ?, 2014.
Emilio Gentile, Qu'est-ce que le fascisme ?: Histoire et interprétation, 2004.
Jan-Werner Müller, « Germany's Two Processes of "Coming to Terms with the Past"—Failures, After all? », in Vladimir Tismaneanu and Bogdan C. Iacob (éd.), Remembrance, History, and Justice. Coming to Terms with Traumatic Pasts in Democratic Societies, 2015.
Susan Neiman, Learning from the Germans. Race and the Memory of Evil, 2019.
Jeffrey K. Olick, The Sins of the Fathers: Germany, Memory, Method, 2016.
Gabriele Pedullà, Nadia Urbinati, Democrazia afascista, 2023.
Michael Rothberg, Multidirectional Memory: Remembering the Holocaust in the Age of Decolonization, 2009.
Charlotte Vorms, Élodie Richard (dir.), numéro spécial « Histoire et conflits de mémoire en Espagne », Vingtième siècle. Revue d'histoire, n° 127, juillet-septembre 2015.
Harald Welzer, « Collateral Damage of History Education: National Socialism and the Holocaust in German Family Memory », Social Research 75/1 (2008), 287-314.

Les Lumières. Perspectives transculturelles

Semestre 2 (jeudi 9h-12h)
Enseignants: A. Dupeyrix, C. Onimus, S. Tchouikina, B. van Ruymbeke

Ce séminaire propose d'étudier le mouvement des Lumières dans une perspective transculturelle et de mettre en évidence la circulation des idées, des concepts, des savoirs scientifiques et des expériences politiques qui ont abondamment nourri ce mouvement protéiforme à ses différents stades de développement, dans ses différents lieux d'apparition ainsi que dans ses diverses manifestations intellectuelles et politiques.
Cette circulation, ces échanges, ces transferts ont eu lieu entre pays occidentaux (en Europe même : pensons par exemple à la lecture de Rousseau et de Hume par Kant ; et entre pays européens et Amérique du Nord : pensons à la réception de Locke ou de Montesquieu par les fédéralistes américains), mais aussi entre monde occidental et monde oriental : on sait par exemple que Spinoza était un bon connaisseur de la pensée islamique médiévale et que Leibniz avait lu Maïmonide et était familier de la science arabe. Plus généralement, on peut identifier des parallèles importants entre la version occidentale et la version orientale des Lumières : notamment un même combat contre l'obscurantisme religieux et une même poussée rationaliste donnant lieu à des programmes de réformes sociales et politiques.
Nous testerons donc l'hypothèse d'un universalisme des Lumières en élargissant notre regard des Lumières occidentales vers les Lumières orientales, notamment arabes (la falsafa, lieu d'une élaboration nouvelle de la métaphysique, entre le 9ème et le 12ème siècle ; et la nahda, au 19ème siècle) et juives (la haskala au 18ème siècle). Nous évoquerons en particulier les contextes historiques et les représentations culturelles et intellectuelles où ont pris corps ces entreprises réformatrices, ainsi que les innovations politiques sur lesquelles elles ont débouché. Nous nous concentrerons sur trois aires culturelles : le monde arabe (séances 1-3), l'Amérique du Nord (séances 4-7) et l'Europe (notamment la France, l'Angleterre et l'Allemagne, séances 8-12).
Le séminaire s'appuiera sur la lecture et la discussion de textes historiques et de textes philosophiques. Proposé dans le cadre du Master ETT (Études Transnationales et Transculturelles), il est ouvert comme EC libre à tous les étudiant.es intéressé.es par la thématique, en particulier les étudiant.es de lettres, d'histoire, de philosophie et de science politique.

Substitution de cours

UNIQUEMENT POUR LES ETUDIANT·E·S DU PARCOURS D (M2) :

Pour le parcours D uniquement, sur demande motivée et autorisation préalable du responsable de parcours (M. Zobel), les étudiant·e·s peuvent valider un enseignement du master ETT (Etudes transnationales et transculturelles) ou du département d'Etudes Germaniques de l'UFR de Langues et Cultures Etrangères (dans la liste fournie ci-dessous) en remplacement d'un cours du cursus, à définir par le responsable de formation.

Cours du Master ETT ouverts aux étudiant·e·s du parcours D :

Pour les résumés de cours/plus d'informations, voir la brochure du master ETT : https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/brochure_ett_v1_2025-26_vf.pdf

Secrétariat pédagogique du master ETT : Adjida Chahoul (Bât. B1, salle 216) : sec.master-ett@univ-paris8.fr ; Début des cours le 22 septembre 2025

M1 - Semestre 1 :

- Histoire et conflit mémoriel au prisme des images audiovisuelles
- Género, politica y sociedad en la España contemporanea (Siglos XIX-XXI)
- La Révolution américaine. Historiographie, Commémorations, Fictions
- Gay Rights, Religion and Society in Transatlantic Perspective
- Enjeux mémoriels du colonialisme : le cas allemand
- Sociolinguistique du monde arabe
- Les dimensions multiples du patriarcat (monde arabe)
- Droit et littérature : de l'ennemi de la société à l'ennemi de l'Etat (Italie/Europe, XVIIIème-XXème siècles)

M1 - Semestre 2 :

- Race, sport and power: a transatlantic approach (United Kingdom, United States, South Africa, West Indies)
- Mémoires des totalitarismes : Espagne, Allemagne, Italie
- Immigration et identités transnationales / Hyphenated identities in the United States
- Biens culturels et enjeux politiques : Focus sur le monde arabe contemporain
- Perceptions contemporaines de l'Islam classique
- Les Lumières. Perspectives transculturelles
- Les récits du passé de l'histoire du temps présent de l'Amérique latine
- Musées d'histoire et usages du passé dans les sociétés post-communistes (Europe de l'Est, Espace baltique)

M2 - Semestre 3 (= Semestre 1) :

- Mémoires des violences
- Flux migratoires et exil
- Racisme et pensée raciale (Italie, Allemagne, Amérique latine, États-Unis)

Cours du département d'Etudes germaniques ouverts aux étudiant.es du Parcours D

- "Enjeux mémoriels du colonialisme : le cas allemand" (mercredi 15h-18h). Enseignant.es: O. Baisez, H. Lestringant, L. Auriole
- "Epistémologie des sciences humaines et sociales" (jeudi 12h-15h). Enseignant: A. Dupeyrix
- "Actualités en allemand" (niveau B1-B2+), vendredi 9h-12h. Enseignante: H. Lestringant (cours donné en allemand, à l'IEE, inscription préalable en ligne à faire au CDL)

Contacts : Responsable des non-spécialistes au département d'Etudes germaniques : M. Baisez : olivier.baisez@univ-paris8.fr ; CDL : cdl@univ-paris8.fr ; bureaux B204-205

VIII. MAQUETTE SYNTHÉTIQUE

<table>
<tr><th colspan="5">SEMESTRE 1</th></tr>
<tr><th>UE</th><th colspan="3">Cours communs aux trois parcours A, B et C</th><th>Crédits</th></tr>
<tr><td rowspan="7">Savoirs fondamentaux

Langues et méthodes</td><td colspan="3"><u>Pour les non licencié·es en science politique</u> : Approches critiques du politique</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="3"><u>Pour les licencié·es en science politique</u> : un cours au choix dans les formations partenaires (Institut d'Études Européennes, Master Sciences sociales des mondes méditerranéens, Master ETT de l'UFR Langues et cultures étrangères, Master Sciences sociales du département de sociologie)</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="3">Représentation et figuration du politique / Representing the Political (cours dédoublé, en français ou anglais)*</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="3">Action publique et politiques sociales</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="3">Relations transnationales et mondialisation</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td>Séminaire de professionnalisation PA**</td><td>Séminaire de professionnalisation PB**</td><td>Séminaire de professionnalisation PC**</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="3">Langues vivantes</td><td>5 ECTS</td></tr>
</table>

** Cours dédoublé : un groupe en français tout au long du semestre, et un groupe en anglais (en intensif, du 27 au 31 octobre 2025. Niveau B2 et supérieur recommandé. Course also open to exchange students, especially from ERUA partners.*

*** Cours en intensif du 20 au 24 janvier 2026 + 2-3 séances de suivi pendant le S2*

<table>
<tr><th colspan="5">SEMESTRE 2</th></tr>
<tr><th>UE</th><th>Parcours
« Diversités & discriminations »</th><th>Parcours
« Politique transnationale et mondialisations »</th><th>Parcours
« Culture et politique : mots, images, théories »</th><th>Crédits</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Parcours</td><td rowspan="2">Spatialisation des inégalités</td><td>Histoire du système international : économie et politique</td><td>Arts et images*</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td>Construire et administrer les différences</td><td>Conflits, sécurité, guerres</td><td>Discours et savoirs</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td>Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations</td><td>Politique du développement et de la coopération</td><td>Théorie politique de la culture</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="3">1 cours transversal au choix dans le département de science politique :
1. Discriminations, justice, police
2. Gender and Politics**
3. Race, genre, classe
4. Justice and Inequalities**</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Professionnalisation & recherche</td><td>Introduction aux méthodes de la recherche</td><td>Introduction aux méthodes de la recherche</td><td>Introduction aux méthodes de la recherche</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td>Tutorat I
Parcours A
(Attention, quelques séances auront lieu au premier semestre)</td><td>Tutorat I
Parcours B
(Attention, quelques séances auront lieu au premier semestre)</td><td>Tutorat I
Parcours C
(Attention, quelques séances auront lieu au premier semestre)</td><td>5 ECTS</td></tr>
</table>

*Cours en intensif du 12 au 16 janvier, précédent d'une séance d'introduction le 19/11

**Cours dispensés en anglais et offerts en intensif (voir les détails dans la section décrivant les enseignements)

<table>
<tr><th colspan="6">SEMESTRE 3</th></tr>
<tr><th>UE</th><th>Parcours
« Diversités & discriminations »</th><th>Parcours
« Politique transnationale et mondialisations »</th><th>Parcours
« Culture et politique : mots, images, théories »</th><th>Crédits</th><th>Parcours
« Sciences sociales et culturelles »</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Parcours</td><td>Populations vulnérables</td><td>Globalisations and dominations*</td><td>Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles</td><td>5 ECTS</td><td rowspan="2">2 cours au choix
(cours Globalisations and domination exclu, choix à déterminer avec les responsables de formation)
10 ECTS***</td></tr>
<tr><td>Mobilisations et discriminations</td><td>Métiers de la coopération : expertises et contre-expertises</td><td>Politiques et métiers de la culture</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td colspan="3">EC libre (à prendre dans un département de Paris 8)</td><td>5 ECTS</td><td rowspan="2">1 cours transversal au choix dans le département de science politique
5 ECTS***</td></tr>
<tr><td colspan="3">1 cours transversal au choix dans le département de science politique :
1. Environnement et risques globaux
2. Circulations internationales des idées et transferts de normes
3. Politiques migratoires
4. Politique et numérique</td><td>5 ECTS</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Professionnalisation & recherche</td><td>Gestion par projets PA</td><td>Gestion par projets PB</td><td>Gestion par projets PC**</td><td>5 ECTS</td><td>Stage
10 ECTS</td></tr>
<tr><td>Méthodes de la recherche approfondie</td><td>Méthodes de la recherche approfondie</td><td>Méthodes de la recherche approfondie</td><td>5 ECTS</td><td>Méthodes de la recherche approfondie
5 ECTS</td></tr>
</table>

* Cours offert en anglais, ouvert aux étudiant.es en échange international/ERUA.

**Cours délivré en intensif la semaine du 19 janvier.

*** Sauf « substitution de cours », voir la section ci-dessus

<table>
<tr><th colspan="6">SEMESTRE 4</th></tr>
<tr><th>UE</th><th>Parcours
« Diversités & discriminations »</th><th>Parcours
« Politique transnationale et mondialisations »</th><th>Parcours
« Culture et politique : mots, images, théories »</th><th>Crédits</th><th>Parcours
« Sciences sociales et culturelles »</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Langues et méthodes</td><td colspan="3">Séminaire de recherche *
(cours annualisé validé au S4)</td><td>5 ECTS</td><td>xxx</td></tr>
<tr><td>Tutorat II *
(cours annualisé validé au S4)</td><td>Tutorat II *
(cours annualisé validé au S4)</td><td>Tutorat II *
(cours annualisé validé au S4)</td><td>5 ECTS</td><td>Tutorat *
(à choisir dans l’un des parcours)
6 ECTS</td></tr>
<tr><td>Mémoire</td><td colspan="3">Mémoire M2</td><td>20 ECTS</td><td>Mémoire M2
24 ECTS</td></tr>
</table>

***** *Le séminaire de recherche et le tutorat sont annualisés, voir avec les enseignant·e·s pour le calendrier.*

Université Paris 8
Vincennes – Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex
01.49.40.70.75
www.paris8.fr